

# Rapport d'activité 2019

Innovant



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)







« Nous vivons une période aussi exaltante qu'angoissante : celle de la métamorphose. Demain, notre société sera autre. À chacun d'entre nous de la réinventer ! Nous sommes à la croisée des mondes. Le monde d'avant, porté par la croyance d'une croissance infinie dans un monde fini. Et un monde d'après, affleurant et pluriel, émergeant de toutes parts et surtout de là où on ne l'attend pas. Un monde aux ressources limitées, où l'on perdra en quantitatif mais gagnera en qualitatif. Un monde où l'on fera mieux avec moins. Un monde où la rareté fera redécouvrir les valeurs de partage, de don, de solidarité, de co-création et d'audace inventive. » Cette vision que Patrick Devedjian, décédé de la Covid-19 en mars 2020, partageait avec nous en janvier 2013, trouve un nouvel écho dans le contexte actuel.

Dans les Hauts-de-Seine, le Département a un rôle majeur à jouer. Nous devons décupler nos forces et mettre l'accent sur deux priorités : les solidarités et la relance économique. Si l'on veut le meilleur pour ce territoire, cela signifie le meilleur de l'action sociale, qu'il s'agit d'accroître pour aider davantage ceux qui souffrent de la crise.

Quand je parle de « solidarités », je ne parle pas seulement de la gestion des aides financières en direction des plus fragiles, qui mobilise - et continuera de mobiliser - une part très importante des moyens du Département. Je parle de solidarités au sens large : celle qui donne à chacun la possibilité d'un quotidien et d'un avenir meilleur ; celle qui permet d'accéder à l'éducation et veille à garantir l'égalité des chances, quel que soit le lieu où l'on vit ou le milieu d'où l'on vient ; celle qui met tout en œuvre pour soutenir notre jeunesse et l'accompagner sur le chemin de la réussite ; celle qui fait de la culture un bien commun et partagé, accessible au plus grand nombre, pour renforcer la cohésion de notre société. La solidarité, c'est lorsqu'on n'oublie personne sur le chemin.

C'est pour cela que je veux aussi renforcer notre soutien aux communes : elles ont été en première ligne, à nos côtés, dans la gestion de la crise sanitaire, elles le seront encore demain, pour accompagner nos concitoyens confrontés à la crise économique et sociale, et nous devons les aider d'autant plus à faire face. C'est pour cela, également, que je souhaite impulser la relance dans les Hauts-de-Seine par une politique déterminée d'investissement et par un soutien renforcé aux acteurs économiques du territoire.

Nous voulons avec le Département des Yvelines, refonder un nouveau modèle territorial aux portes de Paris. Depuis plus de quatre ans, cette alliance a démontré son efficacité dans le cadre d'un projet totalement inédit, dont l'ambition et le caractère visionnaire nous amènent à penser au-delà des frontières administratives. L'avenir de notre société réside bel et bien dans la liberté et l'autonomie des territoires, et dans la proximité de l'action publique.

La modernité politique est là !

**Georges Siffredi**  
Président du Département  
des Hauts-de-Seine





# sommaire

Édito

Temps forts 2019

I. Innover et moderniser pour toujours plus de solidarité

1. Mise en place de nouveaux services
2. Création de pôles sociaux pour moderniser le service public de la solidarité
3. Innovations et prospective

II. Pour l'égalité des chances

1. Partenariats pour plus de subsidiarité et de solidarité territoriale
2. Lutte contre les inégalités sociales et territoriales
3. Jeunes
4. Numérique
5. Coopération internationale

III. Pour un territoire toujours plus attractif

1. Plus d'investissements pour plus de rayonnement
2. Mobilités
3. Équipements et infrastructures pour un développement durable
4. Vallée de la culture, de la nature et des loisirs

IV. Un Département toujours plus efficient

1. Finances saines
2. Mutualisation des services
3. Université du management
4. Marque employeur

## Patrick Devedjian

Président du Département des Hauts-de-Seine de 2007 à 2020

Avocat de profession, Député de la 13<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine de 1986 à 2017, Maire d'Antony de 1983 à 2002, Patrick Devedjian fut élu conseiller départemental en 2004, puis Président du Conseil départemental de 2007 à 2020.

Il devint porte-parole du RPR de 1999 à 2001, et Secrétaire général de l'UMP de 2007 à 2008.

Patrick Devedjian occupa plusieurs fonctions gouvernementales :

- Ministre délégué chargé des libertés locales (2002 à 2004), très attaché à l'autonomie des collectivités territoriales, il pilota les lois de l'acte II de décentralisation ;
- Ministre délégué à l'industrie (2004

à 2005), il œuvra notamment à la libéralisation des télécommunications ;

- Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Plan de relance (2008 à 2010), il contribua à redresser l'économie française suite à la crise financière mondiale grâce à un programme d'investissement sans précédent.

Président de l'Établissement Public d'Aménagement de La Défense (EPAD) de 2007 à 2009, et Président de l'Établissement Public de Gestion de La Défense (Defacto) de 2009 à 2018, il contribua à la fusion des deux établissements pour créer l'Établissement Public Paris La Défense, dont il prit la Présidence en janvier 2018.

En tant qu'Administrateur du Musée du Louvre et Vice-président de la Société des Amis du Louvre, Patrick Devedjian était convaincu de l'intérêt de mener une politique culturelle comme instrument de cohésion sociale et d'intégration. Il fut notamment à l'initiative de la construction de La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt et de Paris La Défense Arena à Nanterre, et portait le projet de création du Musée du Grand Siècle dans la caserne Sully à Saint-Cloud.

Président du Syndicat Paris Métropole et Co-Président de la Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris de 2014 à 2016, il était favorable à une Métropole inclusive à l'échelle de la Région et avait engagé une fusion avec le Département

des Yvelines. Il était, à ce titre, Président de l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine depuis sa création en 2017.

Patrick Devedjian est l'auteur de plusieurs ouvrages. Il publiait, depuis 2016, une tribune régulière dans le journal l'Opinion.

Fier de ses origines arméniennes, il n'a cessé de combattre pour la reconnaissance du génocide et pour le développement de l'Arménie d'aujourd'hui.

Marié depuis 1969 avec Sophie Vanbremeersch, il avait quatre fils, Thomas, François, Arthur et Basile, et dix petits-enfants.



# temps forts 2019



**24 janvier**  
Lancement de l'Année Colbert avec la ville de Sceaux



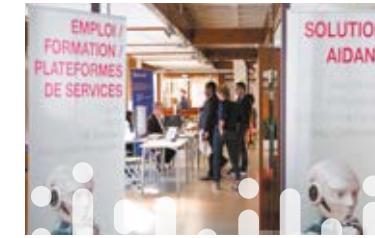
**21 mars**  
Création du Fonds de Solidarité interdépartementale par l'investissement (FS2i) par 7 départements : conférence de presse et présentation des projets financés par le fonds.



**8 avril**  
Signature du contrat de développement Département/Ville de Chaville, le premier de l'année 2019 qui sera suivi de ceux de Sceaux, d'Issy-les-Moulineaux, de Boulogne-Billancourt, de Clamart et de Meudon



**19 septembre**  
Réouverture du jardin du Musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt



**9 octobre**  
Salon E-tonomy au Campus des Mureaux



**26 novembre**  
Inauguration du premier bus interdépartemental santé pour les femmes



**18 mars**  
Visite privée du Château de Versailles par les femmes de l'École française des femmes



**28 mars**  
Conférence de presse sur les politiques interdépartementales pour l'insertion et lancement des plateformes JOB92-JOB78, au pôle social départemental de Villeneuve-la-Garenne



**20 mai**  
5 000 collégiens des Hauts-de-Seine et des Yvelines en visite au Château de Versailles



**20 septembre**  
Présentation du dispositif des bilans de santé dans l'école d'Estienne d'Orves à Suresnes



**12 octobre**  
Inauguration de la première phase du prolongement du tramway T1 Asnières-Colombes



**27 novembre**  
Conférence de presse sur le lancement du nouveau site internet Aides et services 78/92



**19 mars**  
Lancement de la plateforme économie sociale et solidaire et premières rencontres de l'innovation collaborative à Paris La Défense / Curious lab



**30 mars**  
Inauguration du premier Printemps de la sculpture De Rodin à César, au parc départemental de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux



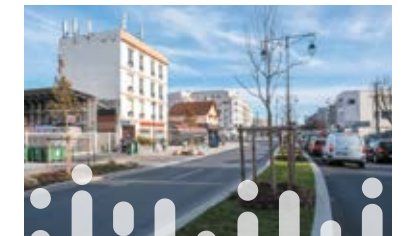
**8 juin**  
Annonce du projet de Musée du Grand Siècle lors du Festival de l'histoire de l'art à Fontainebleau



**26 septembre**  
Inauguration du pôle social départemental de Châtillon



**13 novembre**  
Pose de la première pierre de la Cité des métiers d'art et du design à Sèvres



**30 novembre**  
Inauguration de la RD 906 à Clamart



**27 septembre**  
Fête en Seine au parc départemental Pierre-Lagravère à Colombes et au parc nautique départemental de l'île de Monsieur à Sèvres



**14 novembre**  
Inauguration du collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison



# + solidaire

*Innover et moderniser  
pour toujours plus de solidarité*

## 1. Mise en place de nouveaux services

- Job78-Job92
- ActiviY, premier groupement d'intérêt public interdépartemental de l'insertion en France
- Nouvelle plateforme d'économie sociale et solidaire (WIC)
- Nouveau dispositif des bilans de santé en école maternelle
- Inauguration du premier Bus Santé Femmes
- Extension de l'École française des femmes
- Chalet de la solidarité au marché de Noël
- Contractualisation avec les établissements sociaux et médico-sociaux
- Appel à projet interdépartemental pour la création de places d'accueil dédiées aux mineurs non accompagnés (MNA)
- Plateforme interdépartementale d'hébergement et de services pour adultes avec troubles du spectre autistique et pour adultes avec handicap psychique
- Réponse accompagnée pour tous
- Projet interdépartemental de création d'un centre de lutte contre les psycho-traumatismes des enfants et des jeunes

## 2. Création de pôles sociaux pour moderniser le service public de la solidarité

- Inauguration du pôle social départemental de Châtillon
- Acquisition de locaux destinés à de futurs pôles sociaux

## 3. Innovations et prospective

- Journées de l'innovation collaborative
- 3<sup>e</sup> salon E-Tonomy et social lab
- Entretiens Albert-Kahn

*L'École française des femmes à Antony*





# 1+ Mise en place de nouveaux services

## Job78-Job92

Favoriser l'accès à un emploi durable des personnes qui en sont éloignées, faciliter la recherche de candidats par les entreprises locales et participer ainsi au développement économique du territoire,



sont des priorités pour les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines. À la recherche de solutions innovantes, les deux Départements ont décidé d'élargir leur offre de services en mettant à disposition des bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) et des entreprises **une plateforme unique, gratuite, simple d'utilisation et accessible** depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone : Job78 - Job92. Depuis le 18 mars 2019, les candidats peuvent y créer leurs CV ; les recruteurs leurs offres d'emplois qui sont géolocalisées et tous peuvent utiliser une messagerie sécurisée et accéder à l'agenda des forums emploi à proximité. [www.job92.fr](http://www.job92.fr)

## ActivitY', premier groupement d'intérêt public interdépartemental de l'insertion en France

Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont voté le 18 octobre 2019 la mise en place du **premier groupement d'intérêt public interdépartemental de l'insertion en France** : ActivitY' Yvelines - Hauts-de-Seine. Premier à l'échelle nationale, cet établissement a vocation à porter un ensemble de solutions innovantes et partenariales pour rendre plus employables les publics yvelinois et alto-séquanais les plus éloignés de l'emploi, construire avec les partenaires une offre de formation qualifiante et professionnalisante et renforcer l'accompagnement intensif des personnes. ActivitY' est également l'interlocuteur de référence pour les entreprises en recherche de main d'œuvre sur l'ensemble de l'ouest francilien. Il propose une stratégie commune de développement des relations avec les partenaires économiques. Ce regroupement est une première étape dans le développement, au cours des trois prochaines années, d'une stratégie d'insertion visant à faire émerger un « territoire de compétences Hauts-de-Seine/Yvelines ». Cette politique d'insertion ambitieuse est menée à moyens constants par la mutualisation des ressources et la mise en cohérence des approches entre les deux Départements.



## Nouvelle plateforme d'économie sociale et solidaire (WIC)

Se nourrir, se loger, se déplacer, s'habiller, se divertir, se former, travailler, se financer... tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés par l'économie collaborative. Lancé par le Département des Hauts-de-Seine le 19 mars 2019 à l'occasion de la Journée de l'innovation collaborative à Paris La Défense, le WIC, Web des initiatives collaboratives des Hauts-de-Seine, est **une plateforme numérique interactive** qui référence et présente un large répertoire d'initiatives, de sites internet et de lieux collaboratifs pouvant contribuer à répondre aux besoins de la vie courante. Il rapproche l'offre de la demande et apporte de la visibilité aux initiatives collaboratives et aux opportunités sur le territoire. [www.le-wic.fr](http://www.le-wic.fr)



Journée de l'innovation collaborative le 19 mars 2019 à Paris La Défense

## Nouveau dispositif des bilans de santé en école maternelle

La prévention et la promotion de la santé de tous les enfants âgés de 3 à 4 ans constituent l'une des missions prioritaires du Département des Hauts-de-Seine en matière de protection maternelle et infantile : le repérage précoce des problèmes de santé à un âge clef du développement permet en effet une meilleure acquisition des apprentissages. Le bilan de santé a pour but de surveiller la croissance staturo-pondérale et le développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant ainsi que ses vaccinations. L'enjeu pour l'année scolaire 2019-2020 est de proposer un dépistage aux 22 000 enfants entrant en moyenne section comme préconisé dans le Schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale Yvelines/Hauts-de-Seine 2018-2022. À cet effet, l'organisation et la mise en œuvre des bilans de santé en école maternelle ont été repensées. Une procédure a été consolidée conjointement avec le Département des Yvelines de manière à garantir une mise en place et un suivi pour l'ensemble des communes et à harmoniser



Lancement du dispositif des bilans de santé à l'école d'Estienne-d'Orves à Suresnes le 20 septembre 2019

les pratiques d'intervention via le déploiement d'un référentiel commun. Cette mission est assurée depuis septembre 2019 par un binôme de professionnels de santé formés dans le respect de la loi n°2007-295 du 5 mars 2007, et en partenariat avec l'Éducation nationale pour une planification optimale des visites et un accès aux locaux adapté.



## Inauguration du premier Bus Santé Femmes

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines soutiennent le déploiement progressif du Bus Santé Femmes mis en place par l'Institut des Hauts-de-Seine. Ce dispositif itinérant, créé en 2019, propose aux femmes des deux territoires vivant dans des quartiers en difficulté ou dans une commune rurale périurbaine **un espace protégé permettant une prise de contact et un accompagnement à but préventif, sanitaire, social et psychologique.**



Inauguration du Bus Santé Femmes le 26 novembre 2019

Spécialisée dans l'accueil des femmes en situation d'isolement ou victime de souffrance, cette antenne mobile sociale a pour mission de répondre à leurs besoins spécifiques : prévention santé (conseils en matière de contraception et de médecine générale), dépistages (auditif, visuel, cholestérol et diabète), entretiens psychologiques, prévention des violences, accès aux droits, conseil juridique, sécurité et accompagnement de la vie quotidienne.

## Extension de l'École française des femmes

Soutenue par le Département des Hauts-de-Seine, une sixième école du réseau des Écoles Françaises des Femmes, animé par l'Institut des Hauts-de-Seine, a ouvert ses portes à Nanterre en 2019. Les Écoles Françaises des Femmes ont pour objectif de **faciliter l'insertion socio-professionnelle, la socialisation et l'autonomie des femmes** en leur proposant un ensemble d'outils spécifiques ; elles engagent notamment un processus d'apprentissage et de perfectionnement de la langue française. Au regard de l'expérience acquise dans les Hauts-de-Seine, le Département des Yvelines a rejoint la démarche et a ouvert une septième école à Mantes-la-Jolie début 2019.

## Chalet de la solidarité au marché de Noël

Le Département des Hauts-de-Seine a participé au Chalet solidaire qui réunit associations et services sociaux sur le marché de Noël de l'esplanade de Paris La Défense, poursuivant le partenariat initié en 2018 avec Paris La Défense. L'occasion d'aller à la rencontre des Alto-Séquanais, de **faire connaître autrement l'action du Département**, d'orienter les usagers vers les services les plus adaptés à leurs demandes et de partager avec eux un temps convivial et festif. Ce partenariat renforce également la synergie des acteurs intervenant à Paris La Défense : associations, maraude et service social départemental qui ont un rôle à jouer au quotidien auprès des personnes qui y vivent souvent dans une précarité profonde.



Le Chalet solidaire au marché de Noël de Paris La Défense

## Contractualisation avec les établissements sociaux et médico-sociaux

La contractualisation entre le Département et les gestionnaires d'établissements d'accueil pour l'enfance, les personnes âgées et les personnes handicapées s'est poursuivie en 2019, avec notamment **5 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) mis en œuvre en 2019 pour les personnes handicapées** (Espérance Hauts-de-Seine, Protection sociale de Vaugirard, Œuvres d'Avenir, Fondation Santé des Étudiants de France, Papillons Blancs de Saint-Cloud), contre 4 en 2018 et **5 CPOM pour les personnes âgées** (Groupe ARPAVIE, Hauts-de-Seine Habitat, Centre Hospitalier des quatre villes, Groupe Maisons de famille, EHPAD public autonome La Chesnaye, situé à Suresnes) contre 6 en 2018.

## Appel à projets interdépartemental pour la création de places d'accueil dédiées aux mineurs non accompagnés

Dans le prolongement de **la création de services d'accueil, d'évaluation et de suivi centralisé** dédiés aux mineurs non accompagnés (action initiée en 2018 avec 67 places créées), **un appel à projet interdépartemental** a été lancé en 2019.

Déclinaison du Schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale Yvelines/Hauts-de-Seine 2018-2022, il a vocation à mutualiser les modes de prise en charge et les moyens.

Quatre projets sur six présentés dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines ont été retenus. Les services des associations *Le Lien*, *Esperem*, *La Croix Rouge* et *Espoir* ont ainsi fait l'objet d'une autorisation pour 325 places au total.



## Plateforme interdépartementale d'hébergement et de services pour adultes avec troubles du spectre autistique et pour adultes avec handicap psychique

Afin de répondre au mieux aux besoins d'accompagnement des adultes avec troubles du spectre autistique et handicap psychique et d'augmenter l'offre sur le territoire Yvelines/Hauts-de-Seine, un appel à projet pour la création d'une plateforme interdépartementale d'hébergement et de services a été lancé en 2017.

La co-construction d'un foyer d'accueil médicalisé interdépartemental a pour ambition de :

- réduire les départs non souhaités de ces publics vers d'autres pays;
- réduire le nombre des jeunes adultes, maintenus dans un établissement pour enfants au titre de l'amendement Creton ;
- répondre aux besoins de personnes actuellement sans solution (maintien à domicile par défaut) ou sans solution adaptée.

**Les deux antennes du service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) s'intégrant dans le projet de cette plateforme interdépartementale 78/92**, ouvertes en décembre 2018, ont fonctionné toute l'année 2019 avec une capacité de 11 places pour celle de La Garenne-Colombes et de 10 places pour celle de Clamart. Ces deux antennes font partie d'un projet de dimension importante puisque son périmètre total pour les Hauts-de-Seine est de 25 places de foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour personnes présentant un handicap psychique, 33 places de FAM pour personnes présentant des troubles du spectre autistique dont 2 places d'unité renforcée de transition, 21 places de SAMSAH pour personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme et 1 pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE).



## Un accompagnement individualisé pour les personnes handicapées

En matière de handicap, le Département des Hauts-de-Seine s'est engagé dans la démarche « *Une réponse accompagnée pour tous* » qui a pour objectif de proposer **une réponse individualisée** à chaque personne dont la situation le nécessite. Cette réponse doit permettre d'éviter les ruptures de parcours et de **s'adapter aux projets de vie des personnes handicapées**. Il s'agit aujourd'hui de faire évoluer les pratiques d'admission des établissements et services afin d'intégrer plus de souplesse dans l'accueil, l'accompagnement offert et la priorisation des situations les plus complexes. La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a enregistré plus d'une centaine de sollicitations en 2019, concernant essentiellement des mineurs sans solution. Les déficiences les plus représentées sont les troubles



Accueil de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) à Nanterre

du spectre autistique et les troubles du psychisme. **Des plans d'accompagnement global (PAG)** sont mis en œuvre, proposant aux familles des solutions transitoires et co-construites dans l'attente de la réponse adaptée. Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sont mobilisés pour travailler sur ce qui peut freiner une admission en établissement (comportement problème, acquisition de la propreté, préparation au collectif, etc.). Un tiers des personnes accompagnées ont trouvé une réponse adaptée.

L'entrée en service au printemps 2019 de *Via Trajectoire*, outil de suivi des décisions d'orientation médico-sociale prononcées par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), représente une réelle avancée pour les acteurs concourant à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Cet outil répond à trois objectifs : suivre les orientations de manière partagée entre les MDPH et les structures, piloter l'adéquation entre l'offre et les besoins et favoriser l'équité de traitement des personnes en situation de handicap.

Compte tenu de sa forte implication dans la démarche, la MDPH a été choisie par l'Agence régionale de santé (ARS) pour porter le « **dispositif intégré handicap** » à compter de 2020 dans les Hauts-de-Seine.

Fidèle à ses missions et à sa vocation de venir en aide aux plus fragiles, le Département des Hauts-de-Seine agit également en faveur des personnes handicapées en sa qualité d'employeur : leur intégration et leur maintien au travail ont été nettement améliorés grâce à la recherche de solutions adaptées à chaque situation, en investissant dans des dispositifs spécifiques tels que la traduction instantanée pour les agents sourds ou malentendants, et en développant une politique ambitieuse de formation pour favoriser les meilleures conditions de reclassement professionnel des agents devenus inaptes à leurs fonctions. Le taux d'emploi légal du Département est en progression constante depuis plusieurs années et s'établit désormais à 7,42 %, très nettement au-dessus de la moyenne de la fonction publique territoriale (6,17 %) et du taux d'obligation d'emploi fixé à 6 %.

## Projet interdépartemental de création d'un centre de lutte contre les psycho-traumatismes des enfants et des jeunes

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines se sont engagés, dans le cadre du Schéma interdépartemental d'action sociale et médico-sociale Yvelines/Hauts-de-Seine 2018-2022, dans une démarche volontariste en vue de la création d'un centre de lutte contre le psycho-traumatisme à destination des enfants, et jeunes et de leurs entourages. L'ambition de ce projet est de **mieux prendre en compte le parcours de santé et psychologique des enfants afin de prévenir les risques de ruptures** qui entraînent des traumatismes dont les prises en charge peuvent être qualifiées d'impossibles par les professionnels de différentes dimensions de l'enfance : médicale, paramédicale, médico-sociale, socio-éducative. Une équipe projet, constituée en juillet 2019, a défini les missions et activités qui peuvent être envisagées telles que la prise en charge de l'enfant, la sensibilisation de tous les acteurs en contact avec les enfants et la formation des professionnels intervenant auprès d'eux, la recherche et l'innovation, l'information des proches et la documentation à disposition du grand public.



Foyer d'accueil médicalisé (FAM) dans le cadre du projet de plateforme interdépartementale 78/92 d'hébergement et de services pour adultes handicapés aux Mureaux sur le site du centre hospitalier de Bécheville. Crédit : Fondation des Amis de l'Atelier



## **2+** *Création de pôles sociaux pour moderniser le service public de la solidarité*



Pôle social départemental de Châtillon inauguré le 26 septembre 2019

### **Le nouveau visage de l'action sociale**

Les pôles sociaux facilitent le parcours de l'utilisateur, de la petite enfance jusqu'au grand âge, en plaçant l'accueil au cœur de la relation citoyen. Ils regroupent dans un lieu unique des agents pluridisciplinaires, compétents dans tous les domaines d'intervention de l'action départementale.

### **Inauguration du pôle social départemental de Châtillon**

Le troisième pôle social départemental a été inauguré le 26 septembre 2019 à Châtillon et

est ouvert depuis fin mai 2019. Dès l'entrée, des ordinateurs en libre-service sont à disposition pour les démarches en ligne (impôts, Caisse d'allocations familiales, prestations départementales), facilitant l'accès aux droits. 5 agents gestionnaires *Offre de Service* viennent à lui pour l'aider si besoin et l'orienter vers l'offre sociale qui couvre toute la palette départementale : protection maternelle et infantile, planification et éducation familiale, action sociale et insertion, aide sociale à l'enfance, autonomie. Dix métiers sont représentés par la soixantaine d'agents mobilisés : médecins, travailleurs sociaux, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, psychologues, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales, éducateurs, administratifs... Ils ont déjà accueilli 6 600 Alto-séquanais depuis l'ouverture du pôle et effectué près de 4 500 rendez-vous.

## **Acquisition de locaux destinés à de futurs pôles sociaux**

Le Département des Hauts-de-Seine a acquis le 9 décembre 2019 un volume de bureaux en l'état futur d'achèvement de plus de 3 105 m<sup>2</sup> situé quartier

de la Croix de Berny à **Antony** pour un coût de 17,15 M€, en vue de l'ouverture d'un nouveau pôle social départemental. Fin 2018, il avait déjà acquis un volume de 2 500 m<sup>2</sup> de bureaux en l'état futur d'achèvement et de 29 places de stationnement, situés au sein d'un ensemble immobilier à l'angle de l'avenue de la Redoute et de la rue Teddy-Riner à **Asnières-sur-Seine** dans le périmètre de la ZAC les Courtilles, pour un montant de 9,04 M€ TTC, et un immeuble situé 13-15 rue Jean-Pierre-Timbaud à **Issy-les-Moulineaux** au prix de 19,56 M€, pour y créer deux autres pôles sociaux.



Accueil au pôle social départemental de Châtillon



## 3+ Innovations et prospective

### Journées de l'innovation collaborative



Accueil de la seconde promotion du Curious Lab, laboratoire d'idées innovantes et de réflexion collectives

Lors de la première édition des Journées de l'innovation collaborative organisée le 19 mars 2019 par les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le public a pu échanger avec des porteurs d'initiatives collaboratives et assisté à des tables rondes avec des experts. Les deux collectivités ont ainsi assuré **la promotion des pratiques collaboratives** qui font partie du quotidien - covoiturage, partage de logements, achat de produits d'occasion - et qui apparaissent comme **des leviers de solidarités, d'innovations et de créations d'emplois** pour les territoires et leurs habitants.

**Le Curious Lab**, lancé pour l'occasion, est un laboratoire d'idées innovantes et de réflexion collective visant à enrichir l'action publique locale, et en particulier communale, par la contribution de la nouvelle génération, notamment des étudiants : en favorisant l'émulation collective autour de projets de

stratégies locales, les villes profitent de l'expertise et de l'approche de ces futurs actifs. Les projets qui font l'objet de défis touchent des champs très larges : urbanisme, aménagement, démocratie locale, économie, action sociale, transports et mobilité, sports et loisirs, culture, accueil, modernisation de l'administration... Ils peuvent aussi bien porter sur des sujets très pointus que transverses. En 2019, 2 promotions ont été lancées, 13 communes du territoire ont intégré 21 défis au Curious Lab, 250 étudiants provenant de 9 établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'une classe de collégiens ont travaillé sur les défis communaux. Cette initiative a été récompensée en novembre 2019 par le prix *Territoria* d'argent du ministère de la Cohésion territoriale.

### 3<sup>e</sup> salon E-Tonomy et social lab

**Le forfait autonomie 2019 de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)** a été marqué par une nette progression des demandes lors du dépôt des nouvelles actions, notamment liée au recrutement à temps partiel dans 7 résidences autonomie de professionnels de l'animation : il a atteint 971 283 € en 2019 (contre 678 659 € en 2018, soit +43 %) témoignant de la bonne appropriation du dispositif par l'ensemble des gestionnaires de résidences autonomie.

Pour ancrer l'axe 6 de la Conférence des financeurs intitulé « Autres actions de prévention » et poursuivre sa dynamique d'innovation, la CFPPA a procédé à une évaluation intermédiaire **des projets soutenus lors du Hackathon** de 2018 et a choisi de renouveler ses subventions pour 25 opérateurs impliqués dans 32 actions, pour un montant global de 803 972 €.

L'évolution majeure de la CFPPA en 2019 est liée au **lancement d'un appel à projets interdépartemental** avec le Département des Yvelines, qui a pour

but d'entraîner les opérateurs à davantage d'ambition politique, dans un territoire géographique élargi, voire à dupliquer des opérations déjà expérimentées sur de nouveaux territoires. Les thématiques retenues étaient **l'adaptation de l'habitat et les aides techniques, la santé et la nutrition, le bien-être et le lien social, la culture, l'inclusion numérique et la mobilité**. L'accompagnement des opérateurs, porté par Invie et son social lab, s'est cette fois-ci fait en amont du financement : lancé par une journée de *pitch training* en juin 2019 au Campus des Mureaux, il a duré 4 mois et a permis de confirmer ou non les projets, d'en faire fusionner, d'en réorienter vers les besoins les plus nets ou les zones moins bien desservies. Une trentaine de porteurs de projets présélectionnés y ont participé puis ont bénéficié d'un espace au salon E-Tonomy, les 9 et 10 octobre 2019, en présence d'autres experts et exposants pour se faire connaître et confronter leurs idées au public et aux professionnels. 17 actions ont finalement été financées sur les Hauts-de-Seine, pour un montant de 652 776 €. **e-tonomy.fr**

Un « Questions de famille » interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine - rendez-vous digital de décryptage des sujets de société -, intitulé « Innovation et autonomie, les initiatives 2018-2019 au service des seniors », a été lancé en parallèle afin de rappeler l'historique de la démarche, de valoriser le dispositif et d'essayer de répondre aux questions que l'on se pose sur l'autonomie avec des experts.



Salon E-TONOMY jeudi 10 octobre au Campus des Mureaux

### Entretiens Albert-Kahn

En 2019, les rencontres des Entretiens Albert-Kahn, laboratoire d'innovation publique, qui se sont déroulées dans la maison du mécène ont eu pour thèmes : « Les innovations pédagogiques au service des territoires apprenants » (25 janvier), « Où va la démocratie ? » (28 mars), « Du manager au leader, devenir agile



Les Entretiens Albert-Kahn « L'Europe post-élections : quels impacts pour les territoires », le 29 novembre 2019.

et collaboratif : L'Intelligence Artificielle pour les managers et leurs équipes » (12 avril), « Devenir une organisation apprenante, de la posture individuelle à la pratique collective » (10 septembre), « Europe post-élections : quels impacts pour les territoires ? » (29 novembre) et hors les murs, en partenariat avec le Festival Atmosphères : « Comment renforcer la biodiversité au quotidien ? » (10 octobre). Cinq cahiers ont par ailleurs été publiés.



# + proche

Pour l'égalité des chances

## 1. Partenariats pour plus de subsidiarité et de solidarité territoriale

- Contrats de développement Département-Villes
- Création du Fonds de solidarité interdépartemental par l'investissement (FS2i)

## 2. Lutte contre les inégalités sociales et territoriales

- Amélioration et adaptation de l'habitat privé
- Politique en faveur du logement social
- Politique de défaisance départementale
- Information de la population sur les questions de logement
- Investissements dans les quartiers en difficulté
- Politique de la ville
- Éducation artistique et culturelle

## 3. Jeunes

- Déploiement de Qwant School dans les collèges
- Pass+ Hauts-de-Seine
- Projets éducatifs dynamiques
- Démarche partenariale
- Fête interdépartementale du numérique
- Sur les chemins de l'école
- Première Journée des enseignements artistiques
- Chœur des collèges

## 4. Numérique

- Gestion de la relation citoyen
- Démarche d'inclusion numérique
- La modernisation des relations avec les associations
- Seine-Yvelines Numérique

## 5. Coopération internationale

- Programmes de lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté
- Initiatives jeunes solidaires





## 1 **Partenariats pour plus de subsidiarité et de solidarité territoriale**

### Contrats de développement Département-Villes

Le Département soutient les 36 communes de son territoire, aussi bien sur des projets structurants en investissement que sur des actions de proximité en fonctionnement, à travers les contrats de développement Département-Villes conclus pour une période de 3 ans. Les trois quarts des contrats ont été renouvelés en 2019, soit 25 au total. **41,1 millions d'euros de subventions ont été versés en investissement (hors rénovation urbaine) et 24,4 millions d'euros en fonctionnement.** En investissement, ce sont 81 opérations supplémentaires qui ont été soutenues (les portant à plus de 250 au total). En fonctionnement, une logique de simplification et d'harmonisation a conduit à intégrer aux contrats les subventions versées aux clubs de haut niveau et élite. 86 % des opérations inscrites dans les contrats présentent des critères environnementaux. L'amélioration de la performance énergétique reste une priorité pour les communes dans l'ensemble des opérations subventionnées, suivie par le respect de la démarche certifiée ou inspirée HQE. Le panneautage des opérations financées dans le cadre des contrats, équipements et aménagements urbains, s'est poursuivi pour valoriser le soutien départemental aux communes auprès de la population. Depuis 2017, 63 opérations ont fait

l'objet d'une signalétique spécifique, dont 21 en 2019. Une douzaine d'opérations de construction, d'extension ou de rénovation d'équipements communaux soutenues ont été inaugurées en 2019 tels que le centre sportif La Fontaine-Colonel-Arnaud-Beltrame à Antony, la passerelle François-Coty à Puteaux ou encore la réhabilitation - extension de l'école Saint-Exupéry à Bois-Colombes. Ce dispositif a vocation à être étendu dans les Yvelines.

### FS2i

Les Départements du Val d'Oise, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont créé un **Fonds de solidarité Interdépartementale par l'investissement (FS2i) doté de 150 millions d'euros.** Il a pour mission de cofinancer des actions concourant à l'attractivité globale de l'Île-de-France et à la réduction des inégalités territoriales. Il s'agit par exemple d'améliorer les déplacements franciliens, de renforcer les moyens de rénovations urbaines des quartiers les plus délaissés, de garantir la bonne réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ou encore de proposer sur l'ensemble des territoires un dispositif de prise en charge coordonnée de l'autisme sans multiplier par 7 les investissements. Le fonds d'investissement est alimenté annuellement par tous les Départements membres en proportion de leur capacité d'investissement et de leur niveau d'épargne nette.



Conférence de presse de la FS2i en présence des 7 Présidents des Départements franciliens : Pierre Bédier (78), Patrick Septiere (77), Stéphane Troussel (93), Marie-Christine Cavecchi (95), Patrick Devedjian (92), Christian Favier (94), François Durovray (91) (de gauche à droite)

## 2 **Lutte contre les inégalités sociales et territoriales**

### Amélioration et adaptation de l'habitat privé

Les interventions départementales en faveur de l'habitat privé permettent d'accompagner les ménages les plus modestes qui doivent réaliser des travaux pour continuer à vivre dans de bonnes conditions dans leur logement. En 2019, **190 ménages de propriétaires-occupants ont ainsi été aidés dans leur projet d'amélioration de leur résidence principale, pour un montant total de 423 000 €.** En outre, **29 personnes âgées**, bénéficiaires de l'APA à domicile, **ont pu rester chez elles** grâce à l'adaptation de leur logement, pour un montant d'aides total de **87 000 €.** Enfin, les copropriétés en difficulté ont été financées dans le cadre de **l'aide aux syndicats des copropriétaires pour des travaux sur les parties communes** relatives à 413 lots d'habitation pour un montant global de **233 000 €.** Parmi les travaux financés, certains ont plus particulièrement contribué à l'amélioration de la performance énergétique des logements, tels que des ravalements ou la réfection de toiture avec isolation thermique.

### Politique en faveur du logement social

Le Département des Hauts-de-Seine intervient dans le domaine de l'habitat social autour de 4 axes. Tout d'abord, il poursuit **la mise en œuvre d'une politique de l'habitat reposant sur la promotion de la mixité sociale** par une meilleure répartition territoriale du parc public de logements dont le dispositif d'aides avait été adopté le 20 décembre 2013. De la même manière, le Département des Yvelines est engagé dans une démarche de soutien aux communes dites « carencées ». Concernant les **logements étudiants**, l'objectif très ambitieux de 4 200 logements fixé par la convention du 15 octobre 2013, est quasiment atteint avec



Programme de 25 logements locatifs sociaux neufs situés 7 bis rue Yves-Cariou à Marnes-la-Coquette, septembre 2019.

**4 176 logements** fin 2019, dont près de 60 % déjà livrés et 40 % en cours de réalisation ou dont le début des travaux est proche. Dans le cadre de son **partenariat avec Hauts-de-Seine Habitat et Hauts-de-Bievre Habitat**, qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 est propriétaire du patrimoine châténaisien de Hauts-de-Seine Habitat, le Département a accordé à ces deux bailleurs en 2019 **une aide s'élevant à 10 M€ destinée à la réhabilitation et à l'amélioration de la performance énergétique de leur parc.** Dans les Hauts-de-Seine, le partenariat étroit avec l'Office public départemental de l'habitat est un élément stratégique de la politique du Département en matière de logement social. Dans les Yvelines, ce même partenariat privilégié a été mis en place avec la SA d'HLM Les Résidences Essonne Yvelines. En ce qui concerne la **rénovation urbaine**, les projets du premier programme arrivent à leur terme et le processus de sortie des conventions a été engagé par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) depuis 2014. Certaines opérations engagées plus tardivement poursuivent leur mise en œuvre.



## Politique de défaisance départementale

De nombreux fonciers cédés permettent la réalisation d'opérations de logements sociaux et de logements en accession à la propriété. Le Département des Hauts-de-Seine a tout mis en oeuvre pour rendre possible l'opération de rénovation urbaine de la cité des Potagers dans le quartier du Petit



Ancien Hôtel du Département à Nanterre.

Nanterre, en cédant la valeur de ses droits fonciers à 460 000 €, sur la base d'une estimation de France Domaine. Le Département a également cédé à la ville d'Asnières-sur-Seine des terrains initialement acquis pour l'élargissement de la rue Robert-Dupont, grâce auxquels la ville conduit une opération de construction de 130 logements, dont 30 % de logements sociaux, et un projet d'aménagement d'un square avec aire de jeux. En 2019, 7 cessions signées ont permis le lancement de la construction de près de

608 logements et 3 projets de cession validés en commission permanente s'inscrivent dans des opérations globales concernant 177 logements et 173 places en résidence étudiante.

Les ventes aux enchères de pavillons, d'appartements ou de terrains à la propriété se sont poursuivies, 3 pavillons et un appartement ont fait l'objet d'une adjudication en 2019 et la cession de 3 appartements et d'un terrain constructible a été validée en commission permanente. D'autres projets de cessions ont été validés au-delà de projets en lien avec la politique de logement social tels que la vente de l'ancien Hôtel du Département, le lancement de l'appel à candidatures pour la cession du site de la sous-préfecture et de l'ancienne caserne de gendarmerie de Boulogne-Billancourt, et la cession d'un terrain situé à Fontenay-aux-Roses pour un projet d'une grande cuisine centrale par les villes de Montrouge, Sceaux, Fontenay-aux-Roses.

Au total, en 2019, le Département a cédé 19 propriétés départementales et a municipalisé 3 crèches sur la commune de Bourg-la-Reine pour un montant total de 16,50 millions d'euros. Outre les cessions réalisées, le Département a acté le principe de cession de 19 biens pour un montant total de 105,57 millions d'euros.

**L'année 2019 s'inscrit donc dans la poursuite de la dynamique de cessions des biens inutiles aux missions du Département.**

## Information de la population sur les questions de logement

Sous l'impulsion des deux Départements, **les Agences départementales d'information sur le logement (ADIL) des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont engagé une démarche de rapprochement.** C'est désormais un directeur unique qui assure leur pilotage et organise leur fonctionnement ainsi que le service rendu de manière plus rationnelle et complémentaire. Au cours de l'année 2019, la commission permanente a attribué **une subvention de fonctionnement d'un montant de 190 000 € à l'ADIL des Hauts-de-Seine** ce qui lui a permis de poursuivre ses activités et plus particulièrement son rôle d'information gratuite auprès du grand public et des professionnels sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux portant sur le logement et l'urbanisme et notamment les dispositifs départementaux.

## Investissements dans les quartiers en difficulté

En 2019, le Département des Hauts-de-Seine a conduit un recensement de ses investissements en faveur des quartiers en difficulté, sur 16 communes et 21 quartiers relevant de la politique de la ville. Celui-ci met en évidence l'importance de l'intervention départementale sur la période 2015-2022. Ce sont en effet **679 millions d'euros qui sont investis ou prévus par la collectivité pour les équipements situés dans les périmètres « politique de la ville » ou à proximité immédiate.** Les thématiques retenues dans le cadre de cette étude concernent exclusivement des équipements dont la vocation principale est de concourir à la réussite éducative des jeunes, à l'amélioration des conditions de vie et des modalités de déplacement des habitants.

## Politique de la ville

Le Département des Hauts-de-Seine est fortement engagé auprès des communes dans la conduite de la politique de la ville en faveur des habitants des quartiers relevant de la géographie prioritaire.

Il soutient financièrement les projets qu'elles mènent avec leurs partenaires, suivant deux axes prioritaires : l'insertion des publics en difficulté (920 000 € de subventions) et la réussite éducative (930 000 €). Sur la base d'enveloppes arrêtées par les contrats de développement, ces projets sont inscrits dans des programmations communales et mis en oeuvre

par les communes elles-mêmes ou des porteurs de projet associatifs. Le Département a ainsi versé 1,97 M€ en 2019 au titre de la programmation d'actions en faveur de la politique de la ville. Il intervient également en soutenant directement le déploiement du réseau de l'École Française des Femmes et le nouveau dispositif Bus Santé Femmes de l'Institut des Hauts-de-Seine. **Au total, ce sont 2,91 millions d'euros qui ont été versés en 2019 par le Département au titre de la politique de la ville, tous types d'interventions confondus.**

## Éducation artistique et culturelle

Levier de cohésion sociale et d'égalité des chances, l'éducation artistique et culturelle est un engagement fort de la politique départementale, mis en oeuvre au travers de plusieurs dispositifs (Éteignez vos portables, Entrée des artistes, Collèges au cinéma...) qui ont touché **plus de 12 650 collégiens issus de 133 collèges et de 83 lieux culturels dans les Hauts-de-Seine.** Elle propose des interventions artistiques qui permettent aux publics d'accéder à la culture sous toutes ses formes en associant la fréquentation des œuvres, des rencontres avec des artistes et/ou avec des médiateurs conférenciers, des pratiques artistiques et l'acquisition de connaissances. Le Département veille à l'accessibilité de ses offres et mène des actions pensées pour toucher des publics spécifiques, notamment à travers le conventionnement avec des associations relais pour favoriser la pratique culturelle des personnes en situation de handicap.



Opération « Collège au cinéma » le 15 novembre 2019 au cinéma Les Lumières à Nanterre



## Déploiement de Qwant School dans les collèges

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines accompagnent activement la transformation numérique des collèges qui intègre un volet sur la sécurité des données. La protection des données personnelles constitue en effet un enjeu de société majeur et doit intégrer l'éducation aux médias et à l'information des jeunes. Depuis la rentrée scolaire 2019, la solution Qwant School est déployée sur l'ensemble des ordinateurs et tablettes des 215 collèges publics des deux Départements suite à l'expérimentation réussie qui en avait été faite au premier semestre. En tant que **moteur de recherche éthique, sécurisé et respectueux de la vie privée des utilisateurs, avec des résultats de recherche neutres et l'absence de ciblage publicitaire et d'historique de recherche**, il est désormais le moteur de recherche par défaut des postes des collèges et vient en complément de la politique de filtrage et de sécurité déployée pour le parc informatique des collèges. Il met en avant des contenus éducatifs et spécialisés ainsi que des actualités choisies pour les jeunes.

## Pass+ Hauts-de-Seine

Pass+ Hauts-de-Seine propose aux familles des 75 000 élèves des collèges publics et privés, de ceux de l'école de danse de l'opéra de Paris basée à Nanterre, et des jeunes de 12 à 16 ans scolarisés dans des établissements spécialisés et domiciliés dans le département, **un bouquet de services numériques** qui, pour l'année scolaire 2019-2020, regroupe : une aide financière à la hausse sous la forme de deux porte-monnaie électroniques pour la pratique d'activités extrascolaires sportives et culturelles (80 € pour les non-boursiers, 100 € pour les boursiers), un service de soutien scolaire en ligne gratuit, des bons plans

(réductions ou places gratuites pour des matchs ou des spectacles), et l'inscription à la restauration scolaire pour 66 collèges publics qui relèvent de la délégation de service public. **Plus de 65 000 collégiens** s'y sont inscrits en 2019 (+14 % par rapport à 2018) et 48 nouveaux organismes s'y sont affiliés (soit 1 218 au total). Un groupement de commandes a été passé en mars 2019 avec le Département des Yvelines afin d'y étendre le dispositif en 2020.



## Projets éducatifs dynamiques

Des projets éducatifs territoriaux ont été déployés dans le cadre du **dispositif ERMES** sur les thèmes du climat scolaire, de la persévérance et de la citoyenneté : 106 entretiens ont été menés de janvier à février 2019 en présence de différents membres de la communauté éducative et 111 projets ont bénéficié de la dotation unifiée (soit un budget de

800 000 €). Le 20 mai 2019, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont également invité **5 000 collégiens de 4<sup>e</sup> au Château de Versailles**, en présence de Thiago Silva, capitaine du Paris Saint-Germain et parrain de cette première édition avec « Paris Saint-Germain Les Enfants d'abord » : 93 classes des Hauts-de-Seine et 86 classes des Yvelines, issues de 84 collèges, ont pu y suivre un programme vivant, ludique et créatif, placé sous le signe de la citoyenneté, en lien avec leurs cours d'histoire. Cette opération est le fruit d'un partenariat avec l'Établissement public du Château, du musée et du domaine national de Versailles et l'Éducation nationale. Parallèlement,



5000 collégiens des 2 départements invités à Versailles le 20 mai 2019

**les Classes créatives** (appel à projet citoyenneté), ont mobilisé plus de 1 500 collégiens en 2019, soit une soixantaine de classes des deux Départements, sur le thème « Image, mirage, information, désinformation ». **Une expérimentation inédite de stages collectifs de 3<sup>e</sup> multi-métiers et multi-collèges**, a par ailleurs eu lieu au Domaine départemental de Sceaux avec le collège Henri Barbusse de Bagneux et la cité scolaire de Sceaux. Cette initiative a également associé le centre social de Bagneux et les parents lors d'une restitution finale.

## Démarche partenariale

**Les cités éducatives** ont vocation à renforcer ou initier de nouvelles coopérations territoriales au profit des jeunes, des familles et des acteurs locaux selon une démarche de concertation territoriale inédite sous le pilotage de l'État, de l'Éducation nationale et des 3 villes retenues avec un label national ou régional : Nanterre (Paul-Eluard, Evariste-Galois), Gennevilliers (Guy-Môquet) et Villeneuve-la -Garenne (Edouard-Manet). Le Département est étroitement associé aux réflexions



Visite du Mémorial de la Shoah à Paris le 18 juin 2019

engagées autour de **3 objectifs phares : conforter le rôle de l'école, assurer la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles pour tous**. Un espace parent au collège Evariste Galois à Nanterre vise d'ailleurs à construire un véritable partenariat entre l'institution scolaire, les parents d'un territoire et les partenaires institutionnels ou associatifs dans une dynamique de reconnaissance mutuelle des rôles et de coéducation, dans le respect de chacun et la valorisation de la diversité. Il vise notamment au rapprochement des familles les plus éloignées de l'institution scolaire. La convention signée avec le Département et le Mémorial de la Shoah a accueilli, fin 2019, l'équipe des médiateurs du Département et plusieurs chargés de prévention des Yvelines pour une première session de formation sur la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la concurrence génocidaire.



## Fête interdépartementale du numérique

La première Fête interdépartementale du Numérique a réuni le 4 juin 2019 au Domaine départemental du Haras de Jardy, les principaux et référents numériques des collèges des Yvelines et des Hauts-de-Seine autour de conférences et tables rondes sur les thématiques : « **Quel collège pour enseigner au XXI<sup>e</sup> siècle ?** » et « **L'Éducation aux médias et à l'information** ». Des collégiens y étaient présents pour témoigner des travaux réalisés dans les classes tout au long de l'année en lien avec les thématiques de la journée. Maquettes de 11 lieux repensés dans le cadre de l'exposition « Imagine ton collège », productions autour de l'éducation aux médias et à l'information (création de jeux vidéo, webradio, webmagazines...) ou encore journaux en ligne réalisés par des élèves des unités allophones pour l'exposition « **Sur les chemins de l'école** » y ont notamment été mis en lumière. L'occasion également de présenter **les robots de télé-présence** expérimentés dans plusieurs collèges des Hauts-de-Seine et des Yvelines afin de favoriser **l'inclusion numérique** : grâce à ce dispositif, le Département entend lutter contre l'isolement des élèves hospitalisés, en longue convalescence ou souffrant d'une phobie scolaire, et assister à la conservation d'un lien social essentiel à l'apprentissage.



La Fête interdépartementale du Numérique au Domaine départemental du Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette le 4 juin 2019

Le 17 avril 2019, le Département des Hauts-de-Seine et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine ont également proposé à une centaine d'élèves issus de 17 collèges de s'affronter lors d'un **concours de robotique** au parc nautique départemental de l'île-de-Monsieur. Après s'être préparées et entraînées à la programmation pendant plusieurs mois, 17 équipes composées de 6 collégiens et de leur professeur, se sont affrontées toute la matinée autour de trois défis de difficulté croissante.

## Sur les chemins de l'école

La première édition de « Sur les chemins de l'école », destinée aux élèves étrangers nouvellement scolarisés en France, dits « **élèves allophones** », a été une réussite. Développé au travers des équipements numériques et des ressources mises à disposition des collèges et accessibles via le portail d'Environnement Numérique de Travail, ce dispositif permet **d'aborder autrement des notions telles que la grammaire, l'orthographe ou**



Présentation des maquettes « Imagine ton collège »

**l'expression orale.** En travaillant sur Madmagz, le service en ligne de création de contenus multimédias collaboratif déployé dans tous les collèges, les élèves ont construit un magazine numérique dans lequel ils partagent leurs expériences de l'école dans leur pays d'origine. **21 collèges des Hauts-de-Seine et des Yvelines se sont engagés dans la démarche. 219 collégiens des Hauts-de-Seine** ont finalement présenté leurs réalisations lors d'une exposition organisée le 28 mai 2019 au parc nautique départemental de l'île de Monsieur. Ce dispositif rassemble de nombreux partenaires outre les deux Départements : le Rectorat, les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale, les ateliers Canopé et la Délégation académique au numérique éducatif.

## Première Journée des enseignements artistiques

La première Journée des enseignements artistiques organisée en juin 2019 à La Seine Musicale a réuni **plus de 3 000 personnes**, dans le cadre du nouveau Schéma départemental des enseignements artistiques. Animée par les 21 conservatoires classés et les 25 écoles labellisées dans le schéma et plusieurs grands partenaires du Département (Demos, Académie Jaroussky, Compagnie le Temps de vivre et la Lettre du Musicien), elle a alterné découverte des différents enseignements artistiques et spectacles sous toutes leurs formes (concerts, danse, théâtre, cirque, expositions et cours publics). Cet événement festif, gratuit et ouvert à tous, a investi l'ensemble des espaces de La Seine Musicale afin de fédérer le réseau départemental des conservatoires classés et des écoles labellisées et de donner une visibilité à leurs projets.



Atelier organisé au CRD de Meudon dans le cadre du schéma des enseignements artistiques, en février 2019



Chœur des collèges, le 11 juin 2019 dans l'Auditorium de La Seine Musicale en collaboration avec l'ensemble vocal britannique Voces8

## Chœur des collèges

Le dispositif **Chœur des collèges**, mené en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine et le Rectorat de l'Académie de Versailles, a permis à **509 collégiens** de bénéficier gratuitement de rencontres et de **répétitions avec les artistes de l'ensemble britannique VOCES 8**. Ceux-ci les ont accompagnés jusqu'aux **concerts de restitution** des 11 et 13 juin 2019 à l'Auditorium de La Seine Musicale, sous la direction de Paul Smith et devant **1 422 spectateurs** au total.



## 4+ Numérique

### La gestion de la relation citoyen

Le projet de gestion de la relation citoyen a l'ambition de renforcer l'accueil et de développer une culture de l'efficience des contacts avec les citoyens. Près de 750 agents du Département des Hauts-de-Seine utilisent l'application de CRM afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux usagers : **377 130 sollicitations** y ont ainsi été prises en charge. L'outil fournit des informations qualitatives et quantitatives ayant un impact positif sur le pilotage de



Portail commun d'aides et services [www.78-92.fr](http://www.78-92.fr)

l'activité qui peut être ajustée au quotidien et sur les offres de services qui peuvent évoluer en fonction des attentes de la population. **Le formulaire de contact accessible depuis [www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)** est celui qui a connu la plus forte progression avec plus de **23 500 demandes** en 2019. Cela traduit la réactivité de l'organisation centrée sur le suivi des demandes et l'agilité de la collectivité qui met à disposition des citoyens un canal de sollicitation toujours ouvert. Depuis juin 2019, la collectivité traite également une part importante de **son courrier via un outil de gestion électronique, Flower**, afin de faciliter l'accès des agents aux documents, quel que soit leur lieu de travail, et de limiter la circulation et la copie du papier. 1 128 agents l'utilisaient fin 2019, ce qui correspond à environ 9 500 plis par mois. La 6<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'innovation publique a par ailleurs été l'occasion pour les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines de présenter leur **portail commun d'aides et services [www.78-92.fr](http://www.78-92.fr)**. Ce site permet aux usagers d'accéder en un simple clic à une plateforme de services dédiés et personnalisés, regroupant près de 250 dispositifs.

### Une démarche d'inclusion numérique

Le Département des Hauts-de-Seine a lancé en 2019 une expérimentation en faveur de l'inclusion numérique au pôle social départemental de Châtillon qui dispose de 3 niveaux d'accompagnement au numérique : en premier lieu, l'unité d'accueil, constituée de gestionnaires d'offre de services, identifie les besoins, oriente les usagers dans leurs démarches, assure un accompagnement numérique et dirige les usagers les plus autonomes vers des bornes numériques en libre-service, tout en restant à proximité si besoin. Ensuite, les gestionnaires proposent à l'utilisateur de s'inscrire à des ateliers de formation collectifs répondant à des besoins spécifiques (création d'une boîte mail, navigation sur un site). Le troisième niveau est l'accompagnement individuel sur rendez-vous pendant lequel y sont principalement traitées les questions d'accès aux droits (retraite, CAF...). 210 rendez-vous ont ainsi été réalisés, entre juin et décembre 2019, par les gestionnaires d'offre de services. Cette démarche d'accompagnement adaptée au niveau d'autonomie des personnes s'inscrit dans le Schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale Yvelines/Hauts-de-Seine 2018-2022. Elle est couplée à une



réflexion sur les outils web et la multitude de sites auxquels sont confrontés les usagers. Une démarche de sélection et de référencement a été menée par le Département pour aboutir à un portail d'accès aux droits sous forme d'une plateforme web structurée de façon progressive, qui est aussi la porte d'entrée des ordinateurs en libre-service des pôles sociaux. En parallèle, l'intervention départementale en faveur des politiques d'inclusion numérique s'est matérialisée en 2019 par **un soutien financier, au titre de la politique de la ville, aux actions conduites par les communes dans les quartiers situés en géographie prioritaire**. Ce sont au total 24 actions qui ont été soutenues à hauteur de 0,21 M€. Elles ont bénéficié à plus de 9 000 personnes.

L'inclusion numérique étant un sujet sociétal majeur qui touche tout le monde, le Département a fait réaliser en novembre 2019 **une vidéo sur ce thème, destinée à être publiée par la chaîne Studio Danielle sur Youtube et Facebook** le 5 février 2020. Elle a atteint **plus de 10 millions de vues**. Ce projet a été conçu en cohérence avec **un cycle de formation des agents départementaux** en ayant recours aux mêmes références, en particulier au même expert principal, Pascal Plantard, anthropologue des usages numériques.

### La modernisation des relations avec les associations

**Le guichet unique centralise les demandes de subventions** pour améliorer la coordination et l'efficacité des procédures. La campagne 2019 de demande de subvention a été la première traitée de manière dématérialisée grâce à la mise à disposition des usagers d'une solution informatique gratuite et sécurisée, baptisée « e-partenaire », accessible depuis [www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr) et qui permet de déposer et suivre en temps réel une demande de subvention. 447 subventions ont été attribuées en 2019 via le guichet unique (contre 578 en 2018) pour 786 demandes (829 en 2018). Cette diminution s'explique par le fait que ces subventions de type haut niveau élite sont désormais intégrées dans les contrats de développement Département Villes.

## Seine et Yvelines Numérique

L'Assemblée départementale des Hauts-de-Seine a voté le 18 octobre 2019 le principe de l'adhésion du Département au Syndicat mixte d'aménagement numérique créé en 2016 par les Yvelines. Cette adhésion présente de forts enjeux pour le Département qui rejoint désormais le premier opérateur interdépartemental à la disposition des collectivités dans le domaine du numérique. Désormais dénommé Seine et Yvelines Numérique, il a pour mission de développer et piloter de nouveaux services numériques innovants et mutualisés à l'échelle du territoire. A cet effet, il met à la disposition des communes, intercommunalités et établissements publics des solutions pour l'aménagement numérique du territoire, le numérique éducatif, la vidéoprotection et les télécoms.



**Seine et Yvelines Numérique**  
L'innovation au service de tous





## 5+ **Coopération internationale**



*Production maraîchère et diversifiée avec l'appui des équipes du GRET et d'Agrisud International au Cambodge*

### **Programmes de lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté**

En 2019, le Département des Hauts-de-Seine a poursuivi le financement des **programmes de coopération internationale mis en œuvre en Arménie, au Bénin, au Cambodge et en Haïti : 2 millions d'euros** y ont ainsi été consacrés dont 550 000 € en investissement. Depuis 2008, plus de 18 millions d'euros ont été engagés pour soutenir des actions visant à améliorer la sécurité alimentaire

des populations bénéficiaires. Le Département a aussi participé au **Salon du chocolat à Paris** du 30 octobre au 3 novembre 2019 : des producteurs et représentants de la **filière cacao** sont venus **d'Haïti** pour valoriser leurs productions auprès de potentiels acheteurs et du grand public, la filière étant soutenue par le Département à hauteur de 2,7 millions d'euros depuis 2009. En novembre, le Département a également présenté à l'Alliance française de Siem Reap au Cambodge les actions qui y sont mises en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée et notamment la façon dont les producteurs soutenus ont diversifié et valorisé leurs productions et mis en place des circuits courts grâce à l'agro-écologie.

### **Initiatives jeunes solidaires**

Ce dispositif est destiné à **encourager les jeunes Alto-Séquanais à s'ouvrir au monde, en les sensibilisant aux enjeux de la solidarité internationale**. Il s'agit de les accompagner dans leur engagement solidaire et ainsi leur permettre de valoriser les apprentissages liés à l'élaboration d'un

projet de solidarité internationale et à l'expérience vécue hors de leur quotidien, tant sur un plan personnel que professionnel. En 2019, **23 initiatives portées par 96 jeunes des Hauts-de-Seine** ont bénéficié d'un soutien financier du Département pour un montant total de 80 000 €. 4 initiatives se déroulent dans les pays ciblés par la politique de coopération internationale du Département : 1 au Cambodge et 3 au Bénin. Les autres projets concernent la Bolivie (1), l'Inde (1), Madagascar (6), le Népal (1), le Pérou (3), les Philippines (1), le Vietnam (5) et la Zambie (1).



*Au Cambodge, l'agriculture familiale est au cœur de la vie rurale.*



## 1. Plus d'investissement pour plus de rayonnement

- Cité des métiers d'art et du design
- Musée du Grand Siècle
- Musée départemental Albert-Kahn
- Stade départemental Yves-du-Manoir
- Projets d'équipements aquatiques à l'Île-de-Monsieur et à la Grenouillère
- *Tour aux figures*
- Statue de l'Égalité
- Nouveaux collèges
- Accessibilité des établissements recevant du public
- Salons

## 2. Mobilités

- RD 993
- RD 910 à Sèvres et Chaville
- RD 906 à Clamart
- RD 1 à Clichy et Levallois-Perret, avenue de la Liberté de Clichy à Saint-Ouen
- RD 7 à Suresnes et Saint-Cloud
- RD 914 à Nanterre
- RD 920 entre Antony et Bourg-la-Reine
- Tramway T1 à Asnières et Colombes
- Tramway T10 entre Antony et Clamart
- Ligne de métro 4

## 3. Équipements et infrastructures pour un développement durable

- Politique d'achat socialement responsable
- Flotte automobile plus respectueuse de l'environnement
- Performance énergétique des collèges

## 4. Vallée de la culture, de la nature et des loisirs

- Colloque sur les « Jardins, lieux de paradoxes »
- Label Eve® - Espace végétal écologique
- Gestion du chancre coloré du platane
- Extension du parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre
- Exposition de photographies sur l'architecture Hauts-de-Seine / Yvelines
- Année Colbert au Musée du Domaine départemental de Sceaux
- 50 ans des Archives départementales
- Printemps de la sculpture
- La Seine Musicale
- Équipes sportives d'élite
- Nautique et Vacan'Sports Hauts-de-Seine



Vue aérienne du parc départemental Pierre Lagravère à Colombes



# 1+ Plus d'investissement pour plus de rayonnement

## La Cité des métiers d'art et du design à Sèvres

La future Cité des métiers d'art et du design à Sèvres et Saint-Cloud est **en travaux** depuis octobre 2019 avec pour **horizon une inauguration en 2021**. Ses 3 000 m<sup>2</sup> sur trois niveaux, ses 22 ateliers de 30 à 130 m<sup>2</sup> et ses espaces collectifs participeront



Future Cité des métiers d'art et du design à Sèvres - Crédit : Guliver pour Agence de Ponthaud

à la préservation et la valorisation des savoir-faire traditionnels des artisans d'art en leur offrant des conditions d'exercice particulièrement favorables. L'équipement valorisera également l'univers du design dans l'optique de favoriser une synergie avec les métiers d'art. **Le coût du chantier s'élève à 12 millions d'euros pour la restauration et la réhabilitation du site.**

## Le Musée du Grand Siècle à Sèvres

C'est le 8 juin 2019 que le Département des Hauts-de-Seine a annoncé la **création d'un grand musée de civilisation consacré au XVII<sup>e</sup> siècle français, dans l'ancienne Caserne Sully** : le Musée du Grand Siècle. Celui-ci comprendra d'abord des tableaux issus de la donation Pierre Rosenberg, ancien président-directeur du musée du Louvre, ainsi que des dépôts d'œuvres de musées nationaux, complétés par une politique d'acquisition ambitieuse. L'équipement sera composé de trois principales entités fonctionnelles : le musée du Grand Siècle, le Cabinet des collectionneurs, et le centre de recherches « Nicolas Poussin », accompagnées d'équipements annexes renforçant l'attractivité de l'ensemble. La consultation relative à la réhabilitation et à l'aménagement du site a été lancée le 13 novembre 2019 sous la forme d'un marché public global de performance comprenant la conception, les travaux et l'exploitation-maintenance durant 8 ans, pour une remise des candidatures au 15 janvier 2020. Le marché sera attribué selon la procédure du dialogue compétitif. **Les travaux devraient commencer en 2022 et le musée ouvrir au public en 2025. Le coût de l'opération est estimé à 100 millions d'euros.**



La Caserne Sully à Sèvres

## Musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt

Le Musée départemental Albert-Kahn, labellisé Musée de France et inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 2016, conserve des collections uniques au monde. Avant le démarrage des travaux en 2016, il recevait en moyenne 125 000 visiteurs par an. Avec la construction d'un bâtiment neuf et la rénovation de 9 bâtiments patrimoniaux dont 4 seront désormais ouverts au public, le musée redeviendra l'un des leviers de l'attractivité du territoire. Depuis 2 ans, son offre culturelle s'est diversifiée et a permis d'obtenir **le label du ministère de la Culture « Le musée sort de ses murs »**. **La réouverture des jardins, en septembre 2019** à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, a attiré près de



Le musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt

**39 000 personnes** dans les trois mois qui ont suivi. **Un nouveau parcours lumineux** y a été dévoilé, marquant le futur cheminement des visiteurs entre les différents bâtiments : les scènes paysagères du jardin sont valorisées par la pose de 450 projecteurs, et équipements divers, représentant 1 827 ampoules LED basse consommation. Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite. 3 des 10 bâtiments ont également été achevés. **La livraison des autres bâtiments est séquencée jusqu'en 2021, année de l'ouverture au public. Son montant actualisé est de 65 millions d'euros.**

## Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes

Le stade départemental Yves-du-Manoir accueille plus de 7 000 usagers par semaine. Il est l'un des stades les plus emblématiques de l'histoire du sport en France. Il a d'ailleurs été **retenu comme site de compétition pour les épreuves olympiques de hockey sur gazon. La Fédération Française de Hockey s'y implantera avec son Centre national d'entraînement des équipes de France**, ce qui constituera le projet pérenne « Héritage » hockey sur



Image de synthèse du Stade Yves-du-Manoir pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 © Paris 2024-Populous-Luxigon

gazon post Jeux olympiques et paralympiques 2024. En parallèle, **l'aménagement et la modernisation de l'ensemble du stade** seront réalisés afin d'optimiser l'offre sportive faite aux usagers. **Le coût global du projet est estimé à 67 millions d'euros** avec une contribution de 12 millions d'euros versée par la Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques (SOLIDEO) au Département pour les travaux « Héritage ».

Le Comité d'organisation des jeux olympiques (COJO) a visité les installations actuelles afin notamment de pouvoir appréhender au mieux le programme ainsi que le chiffrage des installations à prévoir en overlay. D'un point de vue opérationnel, la convention d'objectifs liant le COJO, la SOLIDEO et le Département des Hauts-de-Seine a été adoptée en commission permanente, la finalisation des programmes et le lancement des consultations de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la tribune d'honneur et du marché public global de performance (MPGP) sont les faits marquants de l'année 2019. Trois groupements ont été retenus pour concourir à ce MPGP en jury qui s'est déroulé en novembre.



## Projets d'équipements aquatiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Département des Hauts-de-Seine est propriétaire du **Parc nautique départemental de l'île-de-Monsieur à Sèvres**, et en assure directement la gestion. La création d'un centre aquatique moderne complètera l'offre d'équipements sportifs et de loisirs sur le territoire des Hauts-de-Seine et profitera notamment à l'ensemble des populations des communes riveraines. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2016 et attribué en 2017 au groupement conduit par Jean Guervilly Architecte. **Le démarrage des travaux est prévu en 2021 et la livraison en 2023. Le coût de l'opération est estimé à 54 millions d'euros.**

Un nouvel équipement aquatique, innovant et performant, sera également construit **à la Grenouillère à Antony**, sur le site de la piscine actuelle. A vocation ludique et sportive, il pourra accueillir les publics scolaires des communes limitrophes. Les nouveaux espaces aquatiques proposeront à minima ce que la piscine actuelle offre aux usagers (multiples bassins de plein air et larges plages) mais fonctionneront toute l'année. Ils seront notamment complétés de bassins intérieurs, tant sportifs que familiaux, et d'un espace bien-être. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2018 et le jury de concours a sélectionné en 2019 le groupement mené par l'agence Dietmar Feichtinger Architectes. **Le démarrage des travaux est envisagé fin 2021 avec une ouverture prévue à la rentrée 2024.** Le coût prévisionnel de ce nouvel équipement est **évalué à 55 millions d'euros**, incluant la réalisation du parking.

## La Tour aux figures au parc départemental de l'île Saint Germain à Issy-les-Moulineaux

Depuis que le Département des Hauts-de-Seine est devenu propriétaire de la *Tour aux Figures* en 2015, il a engagé un ambitieux programme de restauration, mené sous l'égide d'un maître d'œuvre Architecte en chef des monuments historiques, appuyé par un comité scientifique et en concertation étroite avec la Fondation Dubuffet et la

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), de façon à respecter l'intégrité matérielle et l'esprit de l'œuvre : au programme figurent la restauration de la polychromie, le traitement du socle agrandi et rendu étanche, la réfection des éclairages intérieurs et celle des éclairages extérieurs pour une mise en lumière nocturne. **Dix-neuf mois d'études de diagnostics et de recherches, suivis de 13 mois de travaux** ont été nécessaires pour redonner vie à l'œuvre, pour **un montant global de 2,14 millions d'euros, en vue de la réouverture au public. L'aménagement paysager des abords s'inscrit dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts** et a été conduit de manière à générer le moins de perturbations possibles dans ce site, refuge LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), labellisé Eve®, Espace végétal écologique, depuis 2012.

## Statue de l'Égalité

**Un appel à concours pour l'installation d'une œuvre monumentale sur la pointe aval de l'île Seguin** a été lancé en 2019. Il s'agit d'incarner physiquement et positivement l'idée d'égalité par une représentation personnifiée ou symbolique, en écho à la statue de la Liberté d'Auguste Bartholdi et à sa célèbre réplique : la statue de l'île aux Cygnes à Paris. De plus de 2 mètres, elle sera la figure de proue de la vallée de la culture, visible depuis le pont de Sèvres et les abords de l'île Seguin. Elle rejoindra *La Défense* de Rodin et *Le Pouce* de César installés à proximité et plus généralement le parcours de sculptures dans l'espace public conçu par le Département.



Rénovation de la Tour aux figures au parc départemental de l'île Saint Germain à Issy-les-Moulineaux



Collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison ouvert à la rentrée de septembre 2019

## Nouveaux collèges

**Le Département des Hauts-de-Seine a investi 37,3 millions d'euros pour la démolition/reconstruction du collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison.** Le nouvel ensemble, d'une capacité d'accueil de 700 élèves, a été construit sur 5 niveaux. Il comprend un collège, un complexe sportif, des logements de fonction et un parking couvert. 34 classes permettent aux collégiens de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions. 1 classe relais visant à lutter contre la marginalisation et 1 classe destinée à une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) font notamment partie des équipements. Cette reconstruction s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) avec une très bonne performance en matière de gestion de l'énergie et de pérennité des performances environnementales. **505 élèves ont fait leur rentrée 2019-2020 dans ce collège.**

**Le Département des Hauts-de-Seine reconstruit le collège La Paix à Issy-les-Moulineaux** afin de répondre à l'augmentation de sa fréquentation liée à l'émergence de nombreux logements sur le site du Fort d'Issy et d'y intégrer les nouveaux usages pédagogiques. D'une capacité de 700 élèves, le futur collège se développe sur une superficie de 6 220 m<sup>2</sup> avec un bâtiment de logements de fonction et un bâtiment principal de 25 salles de cours, réparties dans les deux niveaux supérieurs. Ce dernier comporte un niveau de sous-sol avec la demi-pension, la cuisine et un parking pour les utilisateurs. Au rez-de-chaussée s'organisent l'accueil, le CDI, le pôle de la vie scolaire et le pôle ULIS. Conçu dans une démarche de haute qualité environnementale, les objectifs sont un confort visuel avec une recherche et une optimisation de la lumière naturelle, et une compacité des volumes avec une insertion respectueuse de la singularité du site et du paysage. **Les travaux ont débuté en mai 2018 pour s'achever fin 2020.** Un terrain communal a été acquis à Issy-les-Moulineaux à l'euro symbolique en vue de cette reconstruction dont l'investissement total est de 25 millions d'euros.



## Accessibilité des établissements recevant du public

L'année 2019 a été marquée pour le projet Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmée) par une forte progression de l'investissement, en particulier dans les collèges avec 2,5 millions d'euros investis (contre 1,1 millions d'euros en 2018, soit +100 %). Des études préalables et des demandes d'autorisations de travaux nécessaires pour la mise en accessibilité de 10 établissements d'ici 2021 ont également été menées à bien. L'intégralité des travaux nécessaires a été réalisée dans 3 collèges et les travaux se terminent dans 9 collèges, exécutés à 90 % en 2019. Globalement, **14 établissements scolaires auront été rendus parfaitement accessibles en 2019.**

Pour les autres établissements recevant du public, l'investissement a également sensiblement progressé avec 780 000 € investis en 2019 (contre 317 000 € en 2018). **12 établissements départementaux ont obtenu une attestation d'accessibilité universelle et plusieurs établissements sont en cours de travaux.** Dans le cadre de la convergence des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, un pilotage unifié du projet de mise en accessibilité des établissements recevant du public, ainsi que la définition d'une stratégie commune en la matière, ont été mis en place en 2019, permettant une plus grande efficacité de ces actions.

## Salons

En 2019, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont assuré la promotion de leur attractivité sur trois grands salons : au **Salon international de l'agriculture**, du 23 février au 3 mars, où ont été valorisés les atouts et la complémentarité des deux territoires qui développent l'agriculture urbaine (fermes urbaines, jardins pédagogiques, ruches dans les parcs, restauration scolaire, coopération internationale) au **salon international de l'immobilier professionnel MIPIM**, du 12 au 15 mars à Cannes, sur un stand commun avec Paris La Défense sous la tente Paris Région, où la maquette numérique 3D de l'ouest francilien a été présentée dans une version bilingue anglais-français mettant en lumière plusieurs



Remise du prix interdépartemental de l'innovation urbaine au SIMI, le 12 décembre 2019

projets structurants qui concourent au renforcement de la qualité de vie (infrastructures de transports, grands équipements culturels et sportifs...); au **salon de l'immobilier d'entreprise SIMI**, du 11 au 13 décembre à Paris, sur un stand commun de 180 m<sup>2</sup> avec, pour la 4<sup>e</sup> année, CITALLIOS et l'EPAMSA, où les Hauts-de-Seine ont mis en avant de manière inédite 2 projets territoriaux en réalité virtuelle via la maquette 3D : le quartier de Paris La Défense Arena et La Seine Musicale.

## Chiffres clés

Depuis le démarrage de la démarche d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) en 2016, 28 collèges ont été rendus totalement accessibles, 25 collèges sont en cours (dont 10 pour lesquels les travaux sont en cours d'achèvement), 8 collèges sont destinés à être reconstruits à neuf, la mise en accessibilité est planifiée dans 12 collèges dans le cadre des Contrats de Performance Énergétique « Travaux » (procédure de sélection des entreprises en cours), 20 collèges sont encore à mettre en accessibilité d'ici à début 2025.

## 2+ Mobilités

### RD 993

L'État a décidé fin 2016 de transférer au Département l'ensemble des voiries nationales du quartier d'affaires de La Défense, à l'exception de l'autoroute A 14, au vu de l'incapacité financière des services de l'État à maintenir un niveau minimum d'investissement de sécurité sur ces voiries. Le patrimoine inclut le boulevard circulaire de La Défense (qui est en réalité un ensemble complexe d'ouvrages d'art) et la route nationale 314, reliant le boulevard circulaire au réseau départemental et communal de Nanterre. L'arrêté de déclassement a été signé le 10 août 2017. **Des opérations de remise en état de l'éclairage public, de sections de revêtement de chaussée et de signalisation sont terminées.** Une première **autorisation de programme** de 5 M€ a été mise en place pour ces opérations de remise en état, puis a été **portée en 2019 à 10 millions d'euros** pour pouvoir engager les études préliminaires de voirie.

### RD 910

**Les enquêtes publiques pour l'aménagement de la RD 910 à Sèvres et à Chaville** se sont déroulées du 30 septembre au 31 octobre 2019. La déclaration de projet a été prononcée le 27 mars 2020.

### RD 906

**Le projet de requalification de la route départementale RD 906 à Clamart**, mené par le Département, vise à faciliter les déplacements, réaménager l'espace public, accompagner le développement urbain et embellir l'entrée de ville et de département. **Le coût global du projet s'élève à 31,42 millions d'euros. La voirie a été mise en service et inaugurée le 30 novembre 2019 ;**



Boulevard circulaire de La Défense, RD 993

le carrefour du Pavé blanc reste à réaliser en fonction de la libération du foncier.

À noter par ailleurs, qu'au titre d'acquisitions ponctuelles sur routes départementales, 3 acquisitions ont été réalisées concernant des emprises en nature de voirie au titre d'un transfert de charges (RD 906 à Clamart, RD 989 à Issy-les-Moulineaux, RD 407 à Ville-d'Avray).





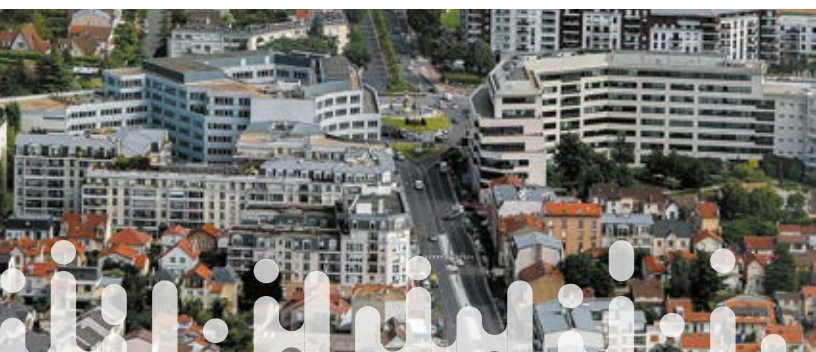
Secteur du Pont de Sèvres, RD1

## RD 1, à Clichy, Levallois et Boulogne-Billancourt

En partenariat avec la Région Île-de-France, le **Département aménage la RD 1 à Clichy et Levallois** pour faciliter les déplacements, réaménager l'espace public, déniveler le carrefour en tête de pont d'Asnières, accompagner le développement urbain et créer une promenade sur les berges de la Seine. **Le coût global du projet est de 135 millions d'euros.** Les travaux sont en cours à Clichy et Levallois avec **une mise en service prévue d'ici début 2021** ; à Boulogne-Billancourt, le parti d'aménagement a fait l'objet d'une concertation avec la population du 29 mai au 29 juin 2018 et le bilan en a été approuvé par la commission permanente en février 2019.

## RD 7

**L'aménagement de la RD 7 en rive droite de la Seine, à Saint-Cloud et Suresnes,** est en cours d'études, le marché de maîtrise d'œuvre en cours d'attribution et les enquêtes publiques attendues en 2020.



RD920 à Antony

## RD 914

**Les travaux de requalification de la voirie en boulevard urbain sur 1,4 km sont engagés sur la RD 914 à Nanterre.** Le Département opère en effet une profonde transformation de ce boulevard de La Défense, entre le boulevard circulaire et le carrefour Arago à Nanterre, avec la mise en double sens avec deux voies de circulation, la mise en œuvre d'une piste cyclable unilatérale bidirectionnelle sur trottoir, la mise en place d'un alignement d'arbres et de couvre-sols, et le remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. **Au total, 55 millions d'euros seront investis** par le Département et Paris La Défense sur les 5 prochaines années.

## RD 920

Il s'agit ici de faciliter les déplacements, réaménager l'espace public, accompagner le développement urbain et embellir l'entrée de ville et de département **côté Antony. Le coût global du projet est de 35 millions d'euros.** Concernant l'aménagement de la RD 920 (ex RN 20) **entre Antony et Bourg-la-Reine,** l'opération engagée en 2011 a vu **ses travaux inaugurés le 12 février 2020** au sud d'Antony ; elle se terminera par l'aménagement de la dernière section de Bourg-la-Reine en 2021. **Entre Bourg-la-Reine et Paris,** le parti d'aménagement a été proposé à la concertation avec la population du 26 mars au 11 mai 2018 ; le bilan a été approuvé par le Département des Hauts-de-Seine le 15 avril 2019 et le Département du Val-de-Marne le 15 septembre 2019, dans la perspective de la préparation des dossiers d'enquêtes publiques et du marché de maîtrise d'œuvre.

## Tramway T1

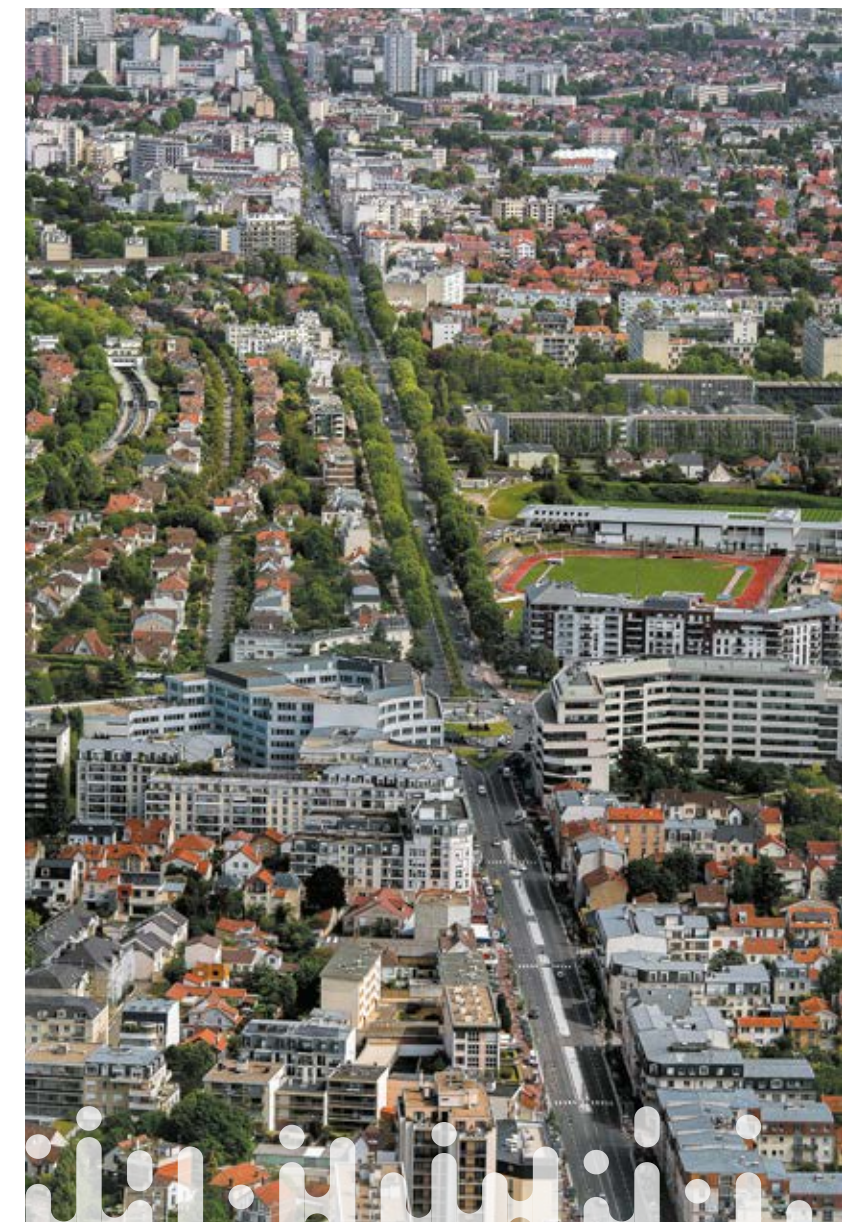
Le prolongement du T1 vise à faciliter les déplacements des habitants et salariés du nord des Hauts-de-Seine, réaménager l'espace public et accompagner le développement urbain tout en offrant une alternative à l'usage de la voiture (200 000 habitants desservis directement). Il est mené en partenariat avec l'État et la Région Île-de-France. **Le coût global du projet s'élève à 239,40 millions d'euros.** Le projet a été scindé en **deux phases** en raison du nombre d'acquisitions foncières (et donc du délai afférent) à réaliser sur la partie située à Colombes : une section de 900 mètres environ sur le territoire d'**Asnières-sur-Seine,** et une section de 5 600 mètres environ sur le territoire de **Colombes.** Les acquisitions amiables se sont poursuivies en 2019 pour un montant de 4,34 millions d'euros (hors frais annexes), portant le montant des acquisitions réalisées pour ce tramway à 15,24 millions d'euros. **La mise en service de la première phase est intervenue le 12 octobre 2019.**

## Tramway T10

**Le tramway T10 entre Antony et Clamart**



va permettre aux habitants et salariés du sud des Hauts-de-Seine de se déplacer plus facilement sur le territoire. Il va également entraîner le réaménagement de l'espace public à proximité et favoriser le développement urbain, tout en offrant une autre alternative à l'usage de la voiture (175 000 habitants desservis directement). Cette opération est le fruit d'un partenariat entre l'État, la Région et le Département des Hauts-de-Seine. **Son coût global est de 351 millions d'euros.** Les travaux préparatoires (déviation des réseaux) sont terminés pour l'essentiel, ainsi que les travaux de démolition-reconstruction d'un ouvrage passant sur les voies de la Ligne à Grande Vitesse A (LGV-A), nécessaires au passage du futur tramway. Les travaux d'insertion urbaine ont été engagés en vue d'une mise en service en 2023.



Artère principale de la RD920 à Antony, qui traverse le département du nord au sud

## La ligne de Métro 4

**Le prolongement de la ligne de métro 4,** financé par l'État, la Région Île-de-France et le Département des Hauts-de-Seine, va permettre de faciliter les déplacements avec le sud des Hauts-de-Seine, de renforcer les connexions et correspondances, et d'accompagner le développement urbain (41 000 habitants desservis directement). L'aménagement de la première station « Barbara » a commencé à l'été 2019. **Le coût global du projet est de 380 millions d'euros. La mise en service des premières stations est prévue pour 2021.**



## 3+ Équipements et infrastructures pour un développement durable

### Politique d'achat socialement responsable

Le Département est engagé dans une politique d'achat socialement responsable : une décision de l'assemblée départementale du 17 décembre 2010 exige qu'au moins 10 % des marchés publics départementaux comportent une clause sociale, dans le champ des compétences du Département et notamment en termes d'aide à la réinsertion des chômeurs de longue durée. Le Département a depuis toujours dépassé cet objectif. En 2019, **97 marchés publics en cours d'exécution comportaient au moins une clause sociale** contre 93 en 2018. 60 % des heures ont été réalisées dans les bâtiments et travaux publics, 14 % dans le nettoyage, 16 % dans les espaces verts et 10% dans la restauration collective. 52% des bénéficiaires avaient un niveau inférieur ou égal à un CAP ou un BEP. Les clauses sociales ont **permis le retour à l'emploi**

**de 254 salariés.** De plus, **3 marchés réservés ont été attribués en 2019** dans les domaines du recyclage des postes informatiques et l'entretien horticole de deux promenades. **Au total, 8 marchés réservés sont en cours d'exécution.**

### Flotte automobile plus respectueuse de l'environnement

Depuis 2014, le Département procède à l'**optimisation de sa flotte automobile** par la mise en place d'un **système de réservation** qui a eu pour conséquence de diminuer de manière conséquente la flotte qui est passée de 616 véhicules en 2016 à 479 véhicules en 2019.



Travaux de rénovation énergétique au collège Théophile-Gautier à Neuilly-sur-Seine



Conçu en 1980 par Jean Nouvel, le collège Anne Frank jamais rénové, est l'un des bâtiments les plus énergivores du Département. L'équipe et le projet lauréat ont été désignés en mars 2020, pour une livraison du collège rénové en 2023.

### Performance énergétique des collèges

Le Département des Hauts-de-Seine s'est engagé dans une politique ambitieuse de réduction des consommations énergétiques de ses bâtiments. La priorité a été donnée aux collèges publics avec l'objectif de réduire sensiblement leur intensité énergétique, dans un premier temps par des mesures d'optimisation ou de modernisation des systèmes (systèmes de chauffage, de ventilation et d'éclairage), puis dans un second temps par des améliorations plus lourdes du bâti (isolation renforcée, modification des

espaces intérieurs). **Deux premiers Contrats de Performance Énergétique** ont été signés fin 2018 pour 62 collèges (31+31) avec des objectifs de réduction de 28 et 30 % des consommations énergétiques contre un investissement initial de 40 M€. L'année 2019 a constitué la **première période d'intervention en faveur de l'amélioration de la performance** de ces établissements, dont les travaux s'échelonneront **sur 3 ans**. Parallèlement, **une procédure de dialogue compétitif** a été engagée à l'été 2019 pour 21 autres collèges pour lesquels des interventions plus lourdes sur l'enveloppe des bâtiments sont nécessaires, avec **un investissement global estimé à plus de 120 millions d'euros**. Les procédures se poursuivront pour désigner les groupements en charge de ces opérations pour la fin d'année 2020.



## 4 Vallée de la culture, de la nature et des loisirs

### « Jardins, lieux de paradoxes »

Dans un contexte fortement urbanisé, les parcs et jardins sont des enjeux sociétaux majeurs pour un public en demande de nature. Le Département souhaite reconnecter le citadin à la nature à travers les jardins, lieux singuliers dont l'appropriation est collective. Lors du colloque « Jardins, lieux de paradoxes », qui a eu lieu en novembre 2019, **130 participants** ont tenté de répondre à la question de la relation entretenue, parfois ambiguë et contradictoire, avec ce patrimoine vivant. Les actes du colloque seront publiés en 2020.

### Label Eve®



Fauchage au parc départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne

**Les audits de 2019 ont reconduit l'ensemble des parcs dans leur labellisation EVE (espace végétal écologique).** Ils ont permis de faire apparaître que pour la gestion d'un parc, 10 métiers différents en moyenne interviennent pour 4 grands thèmes : les projets, la valorisation, la biodiversité et la gestion.

### Gestion du chancre coloré du platane

Le premier foyer de chancre coloré du platane en Ile-de-France a été détecté en juillet 2019 dans les Hauts-de-Seine. Le pathogène *Ceratocystis platani* est un **champignon contre lequel la lutte est obligatoire** par arrêté ministériel du 22 décembre 2014 est un champignon contre lequel la lutte est obligatoire par arrêté... Afin d'enrayer sa propagation, les services du Département ont lancé un dispositif préventif reposant sur une surveillance régulière des platanes permettant de déceler au plus vite les éventuels cas de contamination. La priorité du Département est de protéger le patrimoine végétal du territoire, par la mise en place de diagnostics précoces sur un périmètre suffisant, avant que d'autres arbres ne soient touchés. Des actions compensatoires ont été entreprises suite à la suppression de platanes infectés : des essences d'arbres telles que les aulnes pourpres ont été plantées, présentant l'intérêt d'être préservés de ce type de maladie.

### Extension du parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre

Par délibération du 9 octobre 2017, le Département a approuvé la signature d'un protocole foncier avec la société Écocampus Seine afin de lever une servitude grevant les parcelles appartenant à cette dernière au sein du parc départemental du Chemin de l'Île. En contrepartie, le Département acquiert auprès de la société Écocampus Seine **un terrain d'environ 19 800 m<sup>2</sup>** permettant l'extension du parc départemental du Chemin de l'Île.

### Exposition sur l'architecture Hauts-de-Seine / Yvelines

Du 12 juin au 15 décembre 2019, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont proposé aux visiteurs **une exposition interdépartementale de photographies grand format en plein air**, au Domaine départemental de Sceaux, au parc départemental des Chanteraines et au Domaine de Madame Élisabeth à Versailles. Réalisées par les photographes des deux Départements, ces 37 photographies grand format (120x180cm), mettaient en scène les architectures les plus remarquables des deux territoires.

### Année Colbert au Musée du Domaine départemental de Sceaux



Les Feux de Monsieur Colbert le 28 septembre 2019

**Le 400<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jean-Baptiste Colbert a été célébré en 2019.** Afin de rendre hommage à ce personnage important de l'histoire française et scéenne, la Ville et le Département, et plus particulièrement le musée du Domaine départemental de Sceaux, ont proposé **une programmation exceptionnelle à partir de janvier 2019.** Le musée a présenté au public l'exposition « **Les Colbert, ministres et collectionneurs** », du 13 décembre 2019 au printemps 2020, et a donné à voir pour l'occasion nombre des œuvres réunies par le ministre et sa famille. Les Colbert, qui constituèrent d'importantes collections, furent en effet parmi les amateurs d'art les plus éclairés du règne de Louis XIV. Ils firent de leur domaine de Sceaux l'un

des joyaux de l'architecture et du grand décor français en faisant appel à Charles Le Brun et Jules Hardouin-Mansart. Les jardins furent confiés à André Le Nôtre et Jean-Baptiste de La Quintinie. Cette exposition évoque cet âge d'or du domaine ainsi que l'ascension fulgurante d'une famille d'influence : dans le château rénové et modernisé, des œuvres provenant des plus grandes collections publiques ou privées ont offert une plongée dans le « grand goût français » du XVII<sup>e</sup> siècle. L'exposition a bénéficié de la participation du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale de France et du Château de Versailles.

### 50 ans des Archives départementales



**Quatre expositions** ont été proposées en 2019 **pour commémorer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale**, « 1918 : entre guerre et paix », « Livre et création artistiques à la bibliothèque André-Desguine », **les 50 ans des Archives des Hauts-de-Seine**, « L'envers du décor », **et le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Louise de Vilmorin**, « Une vie à l'œuvre », cette dernière exposition étant organisée hors les murs à la Maison de Chateaubriand, proche du domaine familial de Verrières-le-Buisson où cette femme de lettres encore méconnue est décédée le 26 décembre 1969. Un nouveau cycle de conférences a été mis en place, ainsi que les « vendredis des archives » (visites des expositions et des magasins de conservation, *escape game*) et des ateliers de création artistique pour un public jeune et familial. Les Archives départementales ont ainsi accueilli, en 2019, **663 lecteurs pour 5 591 documents consultés** (et 1 917 demandes par correspondance), **3 396 élèves, 264 étudiants, 60 enseignants en formation, 240 personnes empêchées ou éloignées de la culture, 1 687 visiteurs des expositions et animations culturelles** (hors exposition Louise de Vilmorin), auxquels s'ajoutent **398 097 utilisateurs du site Internet et des réseaux sociaux.**



## Printemps de la sculpture

Le Printemps de la sculpture est un rendez-vous territorial curieux et festif pensé autour du patrimoine sculpté conservé sur le territoire des Hauts-de-Seine, en vue d'en fédérer les acteurs autour d'un projet commun. Le Département et ses **14 sites partenaires** ont ainsi proposé pour la première fois au public, du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2019, **un parcours interactif et ludique pour découvrir la richesse de la sculpture**, ses



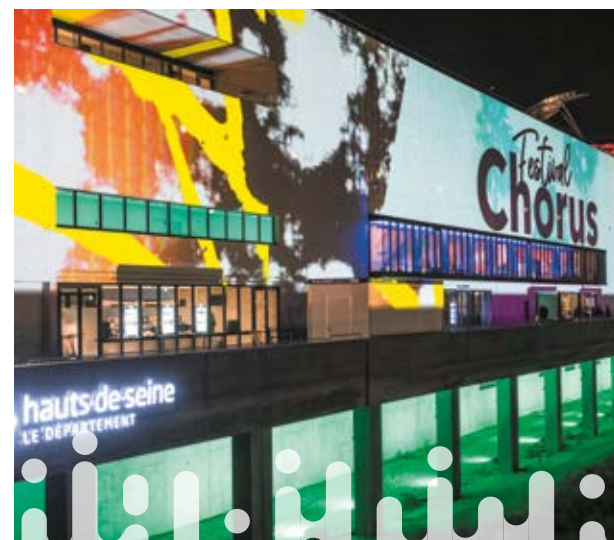
Musée Paul Belmondo à Boulogne-Billancourt

trésors cachés, ses chefs-d'œuvre, la variété de cet art et les secrets de ses techniques. En suivant les circuits de balade allant d'un site à l'autre, plusieurs milliers de visiteurs se sont rendus à La Seine Musicale, au Domaine départemental de Sceaux, à Paris La Défense, aux musées municipaux de Boulogne-Billancourt : Paul Landowski, Paul Belmondo et musée des années trente, au musée municipal des Avelines à Saint-Cloud, au Domaine national de Saint-Cloud, à Sèvres-Cité de la céramique, au musée français de la carte à jouer à Issy-les-Moulineaux, au musée Rodin - Villa des Brillants à Meudon, au musée municipal d'art et d'histoire à Meudon ou encore à la Fondation Arp à Clamart. Le Département a également lancé **une application numérique de chasse aux sculptures « Découverte Hauts-de-Seine »**, accessible sur **Apple store et Android**. Ce jeu de piste connecté permet de découvrir les sculptures présentes sur le parcours au travers d'anecdotes, d'énigmes et d'expériences ludiques, au gré des étapes dans chaque site partenaire.

## La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt

Depuis son inauguration en 2017, La Seine Musicale a connu une occupation de plus de 80 % et une fréquentation de près de 350 000 visiteurs/spectateurs la première année. Le Département des Hauts-de-Seine y soutient trois ensembles en résidence, constitués en associations : la Maîtrise des Hauts-de-Seine, l'association ERDA ACCENTUS (Insula Orchestra) et l'Académie Jaroussky. Il était par exemple à leurs côtés lors de la **30<sup>e</sup> édition de Musicora, le grand rendez-vous de la musique et des musiciens, qui s'est tenu à La Seine Musicale, en partenariat avec le Département**, du 3 au 5 mai 2019 : l'occasion d'y valoriser les actions en faveur de la culture et des ensembles artistiques ainsi que ses événements. Au titre des missions de service public, le Département prévoit au sein de l'équipement culturel départemental la programmation suivante :

- **le Festival Chorus des Hauts-de-Seine, dont Chorus des enfants**, qui a accueilli **plus de 13 000 spectateurs** en 2019 (+18% de fréquentation payante par rapport à 2018), et les actions en découlant (Prix Chorus, Labo Chorus, etc.) ;
- une programmation musicale, notamment sous la forme d'**une saison « Invités »** placée sous la coordination artistique d'Insula Orchestra pour une trentaine de dates ;
- **des actions d'éducation artistique et culturelle** (représentations du Chœur des collèves, de l'orchestre Demos...);
- **l'accueil de grandes manifestations ayant un intérêt général avéré** (Musicora, Hakathon, etc.).



Festival Chorus des Hauts-de-Seine à La Seine Musicale

## Équipes sportives d'élite



**Le Département soutient le sport de haut niveau**, marqueur de l'identité du territoire. Depuis la saison sportive 2018/2019, le Département poursuit son soutien au haut niveau sportif, à travers les **contrats de développement Département-Villes**, avec l'intégration dans le périmètre de la contractualisation des subventions antérieurement allouées dans le cadre des dispositifs de droit commun Haut niveau et Elite. Les démarches des clubs sont simplifiées et ceux-ci n'ont plus qu'un seul interlocuteur : la commune. Le Département soutient également les clubs qui conduisent une politique sportive de haut niveau par l'intermédiaire de leur **Centre de formation agréé par le Ministère des Sports**.

Il a par ailleurs développé **des partenariats « Clubs des Hauts-de-Seine »** avec des clubs emblématiques du département tels que le **Racing 92, Nanterre 92, BLR 92, Paris 92 ou Boulogne 92**, qui fédèrent les jeunes via l'exemplarité du sport de haut niveau et des valeurs citoyennes partagées. **2,93 millions d'euros** ont été alloués en fonctionnement pour ces différents soutiens (hors contrats de développement).

## Nautique et Vacan'Sports Hauts-de-Seine

Pour la onzième année consécutive, **Nautique Hauts-de-Seine** a enregistré plus de **10 000 participations** à ses initiations gratuites à la voile, au canoë-kayak et à l'aviron au Parc nautique départemental de l'Île-de-Monsieur. Avec **Vacan'Sports Hauts-de-Seine**, le Département permet aux jeunes de 6 à 17 ans de faire du sport gratuitement pendant les vacances scolaires : en 2019, **20 167 places sur réservation** ont été utilisées (1 place représente 4 heures d'activités quotidiennes pour 1 jeune) et **12 169 passages** ont été enregistrés en libre accès en juillet.



Piscine départementale de la Grenouillère à Antony



# + innovant

*Un Département toujours plus efficient*

## **1. Finances saines**

- Note financière AA reconduite
- Délai global de paiement conforme à la réglementation

## **2. Mutualisation des services**

- Direction de la Commande publique unifiée
- Directions de l'Éducation et des Bâtiments unifiées
- Réorganisation de l'action sociale
- Déploiement de Qwant

## **3. Université du management**

## **4. Marque employeur**





## 1+ *Finances saines*

### Note financière AA reconduite

L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a confirmé le 15 novembre 2019 la note long terme du Département : **AA perspective stable**, ainsi que la qualité de crédit intrinsèque évaluée à AA+, soit un niveau supérieur à celui de l'État. Le Département

des Hauts-de-Seine est ainsi le seul Département à détenir **une qualité de crédit intrinsèque supérieure à celle de l'État** (avec la Ville de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes). Parmi les 8 critères suivis par S&P, la « performance budgétaire » est toujours évaluée « extrêmement forte », ce qui signifie que l'agence demeure confiante quant à la capacité du Département à supporter les importantes dépenses d'équipement à venir. L'agence souligne par ailleurs **l'endettement très faible** du Département qui devrait diminuer au cours des trois ans à venir. **L'excellente qualité de signature du Département des Hauts-de-Seine est donc, une fois encore, confirmée**, même si l'agence reste attentive aux impacts systémiques de la réforme fiscale.

### Délai global de paiement conforme à la réglementation

**Le Département a respecté en 2019 le délai global de paiement (DGP) réglementaire, avec un délai de traitement des factures de 29,8 jours.** La mise en œuvre de la dématérialisation, lors de l'exercice comptable 2018, avait nécessité de modifier l'organisation, les processus et les outils comptables, conduisant à un allongement temporaire du délai global de paiement. De plus, l'accroissement du délai du comptable public (paierie départementale) lors du dernier quadrimestre 2018 (entre 12 et 17 jours suivant les mois) avait significativement participé à la dégradation du DGP. En 2019, le délai du comptable public, qui entre dans le calcul du délai global de paiement, est en moyenne de 10 jours. L'amélioration des délais réside dans une meilleure appropriation du processus de dématérialisation comptable par les équipes et la professionnalisation des agents. Les factures transitant via Chorus Pro représentent dorénavant 76 % du volume total. La réduction de ces délais est un objectif prioritaire et réaliste pour 2020.

## 2+ *Mutualisation des services*

### Direction de la Commande publique unifiée

**Les deux directions de la Commande publique des Hauts-de-Seine et des Yvelines sont devenues en 2019 des directions unifiées** dans le triple objectif d'offrir une plus grande visibilité des achats pour les acteurs économiques, d'atteindre une plus grande efficacité administrative et de dégager des gains budgétaires. Depuis la création de l'établissement public interdépartemental Yvelines-Hauts-de-Seine (EPI 78-92) en 2016, les fonctions achats ont constitué un premier vecteur de convergence des politiques publiques et des pratiques professionnelles des deux Départements.

**La mutualisation des achats par le recours à des groupements de commande** a marqué une première étape dans la massification et l'optimisation des besoins de l'EPI et des deux Départements, tout en veillant à préserver leur proximité avec le tissu économique et la qualité des prestations reçues. Les groupements de commandes démontrent un gain réalisé allant jusqu'à 49 % selon les marchés. Les marchés de fourniture de matériels pour la restauration et la conservation de documents, de maintenance et d'évolution d'un progiciel de gestion de PMI, de prestations de formation en prévention des risques professionnels, santé et sécurité au travail, d'acquisition de vêtements et chaussures de travail et d'équipements de protection individuelle, et de conseils en plan média et achat d'espaces publicitaires - tous issus de conventions de groupement de commande -, ont été notifiés en 2019. De nouvelles conventions de groupement de commande ont également été lancées en 2019 portant notamment sur les domaines d'achat suivants : la fourniture de logiciels et prestations associées, les prestations d'agences de voyage, la mise en place et la gestion du dispositif de carte collégien multiservices PASS +, et la maintenance et le développement de sites web.

Désireuses de franchir une nouvelle étape dans leur rapprochement, les deux collectivités ont adopté un projet de création d'une direction unifiée de la



Réunion de la commande publique au Domaine départemental du Haras de Jardy le 21 mars 2019

Commande publique. Cette direction doit permettre **la mise en œuvre d'une politique « achats » unifiée** dans ses principes et déclinée selon les besoins opérationnels spécifiques à chacun de ses trois pouvoirs adjudicateurs (Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, EPI 78-92). Cette démarche replace l'achat public aussi bien comme un levier de pilotage et de modernisation des structures que comme un outil de maîtrise de la dépense. Les premiers rapprochements se sont opérés en 2019 avec la mise en place d'**un management unifié**, rassemblant un directeur mutualisé et deux directeurs adjoints positionnés chacun sur l'un des deux sites de Nanterre et de Versailles. Sans modifier l'organisation ni la dotation des services, cette mise en commun a permis d'engager une harmonisation des processus de travail et un rapprochement des pratiques professionnelles, d'élargir le champ des groupements de commande et de mener des réflexions approfondies sur la convergence des métiers. La méthodologie a consisté à retravailler ensemble les processus et



pratiques afin de les faire converger et de les améliorer : 44 agents ont participé à 7 groupes de travail et une cinquantaine de réunions d'avril à octobre 2019, sur un ensemble des thématiques identifiées (convergence des processus et des contrats de service, des nomenclatures et mutualisation des achats, des profils acheteurs et des indicateurs de suivi, etc.) afin de disposer de pratiques et d'outils communs à forte valeur ajoutée. Les propositions ont ensuite fait l'objet de consultations internes auprès des directeurs généraux adjoints des deux Départements et d'une cinquantaine d'autres agents dans le cadre de « groupes miroirs ».

Les deux Départements ont, en outre, fait le choix d'acquiescer un progiciel commun de gestion des marchés identique à celui déjà utilisé dans les Yvelines et qui sera déployé dans sa dernière version pour les deux collectivités.



Réunion de la commande publique au Domaine départemental au Haras de Jardy le 21 mars 2019

Enfin, le comité d'attribution du **label Relations fournisseur responsables**, présidé par le Médiateur des entreprises du ministère de l'Économie et des Finances, a décidé à l'unanimité, le 24 septembre 2019, de décerner pour la 3<sup>e</sup> année consécutive ce label au Département des Hauts-de-Seine qui reste, à ce jour, la seule collectivité territoriale à en disposer. Il a été décidé de solliciter la labellisation des deux Départements dans le cadre d'une candidature commune en 2020. La première réunion fournisseurs interdépartementale d'ailleurs été organisée le 15 février 2019.

## Directions de l'Éducation et des Bâtiments unifiées

À l'été 2018, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont annoncé un projet de création d'une direction commune de l'Éducation et des Bâtiments, signe fort de l'ambition commune des présidents de progresser, par des initiatives concrètes, vers la convergence des politiques publiques départementales.



Dans les Hauts-de-Seine comme dans les Yvelines, l'opportunité d'une convergence des activités éducation et bâtiments se pose dans les mêmes termes : le patrimoine scolaire représente une proportion très majoritaire du parc immobilier départemental (environ 66 % pour les Hauts-de-Seine et près de 80 % pour les Yvelines) et les collèges constituent une part importante du portefeuille de projets bâtimentaires (environ 50 % en montant pour les Hauts-de-Seine, davantage pour les Yvelines).

Forts de ces constats et compte tenu d'une organisation des services assez similaire dans les deux collectivités, **la constitution de deux directions unifiées** est apparue comme une solution adaptée, offrant l'opportunité aux deux Départements de renforcer leur position dans les échanges dans le domaine éducatif avec la Région Île-de-France et

avec le Rectorat de l'Académie de Versailles. Elle permet également de définir puis mettre en œuvre une politique unifiée dans ses principes et déclinée selon les besoins spécifiques de chaque territoire, avec comme objectifs **d'offrir une plus grande visibilité de ces politiques éducatives, de renforcer la qualité de pilotage des grands projets des deux Départements, d'atteindre une plus grande efficacité administrative et de dégager des gains budgétaires en mutualisant les achats.**

En 2019, après une phase d'état des lieux comparés des politiques et des organisations, les premiers rapprochements se sont opérés avec la mise en place d'**un management unifié au niveau du pôle et des deux directions** unifiées sur les périmètres éducation et bâtiments. Cette nouvelle organisation a permis tout au long de l'année d'engager **une harmonisation des processus de travail et un**

**rapprochement des pratiques professionnelles** et de mener des réflexions approfondies sur la convergence des métiers. 36 groupes de travail (18 sur chacun des volets éducation et bâtiments) se sont réunis d'avril à novembre 2019 afin de comparer les organisations et modes de fonctionnement dans les deux Départements, de proposer des scénarios d'organisation et des processus cibles, pour converger vers les meilleures pratiques. Un séminaire participatif, regroupant les cadres des deux directions, a ensuite été organisé en décembre 2019 afin de dessiner les contours d'un projet de service pour le pôle unifié. Son objectif était triple : créer un sentiment d'appartenance à une même entité, identifier les défis que le pôle devra relever, définir le projet de service permettant d'atteindre cette ambition. Des thèmes phares et fédérateurs y ont été abordés, comme les attentes des parties prenantes vis-à-vis du pôle unifié, la responsabilité sociale et environnementale...





## Réorganisation des services de l'action sociale

**En 2019, le pôle Solidarités s'est engagé dans un projet de réorganisation de ses services, dont le principal objectif est de sortir d'une gestion par métier des usagers pour proposer une offre de service globale et de qualité, inscrite dans les débats et enjeux actuels du travail social :** dématérialisation, inclusion numérique, professionnalisation des évaluations

ces actions sont coordonnées par un référent de parcours qui garantit le suivi des démarches et la mise en œuvre cohérente des interventions. Il mobilise différents professionnels selon leurs expertises et les problèmes rencontrés par l'utilisateur. Le projet reste donc bien assis sur l'expertise de chaque professionnel et l'ensemble de ces expertises forme un tout dans des équipes pluri-professionnelles, capables d'intervenir dans tous les champs confiés au Département, de la petite enfance au grand âge. La nouvelle organisation s'inscrit également dans un contexte d'évolution importante des usages numériques, avec la démarche Action Publique 2022 et le partenariat enclenché avec la direction interministérielle du Numérique et du Système



d'informations préoccupantes, définition d'un référent de parcours, etc. L'enjeu est d'**améliorer l'offre de service à l'utilisateur** dès la première prise de contact, en veillant à ce que tous les droits soient bien ouverts, en proposant une évaluation complète de la situation de l'utilisateur afin de ne rien laisser de côté et en mettant en place un plan d'action qui couvre ses besoins et ceux de sa famille. Toutes

d'information et de communication (Dinsic) de l'État sur les démarches simplifiées afin de développer la e-administration et les démarches participatives et collaboratives associant agents et usagers. **La nouvelle organisation du pôle a été adoptée le 19 mars 2019 en comité technique. L'équipe managériale a pris ses fonctions au 1er juillet 2019 et la nouvelle organisation est effective depuis le 1er janvier 2020.**

La direction des Solidarités territoriales (DST) est dédiée à l'accueil et à la prise en charge de l'ensemble des usagers. Elle regroupe tous les services recevant du public (pôles sociaux et autres sites du pôle Solidarités). Chacun des 13 services des solidarités territoriales (SST) s'organise de la même manière, autour d'un chef de service et de trois responsables d'unité :

- une unité Accueil, Relation au public et Support, composée de l'ensemble des personnels administratifs (gestionnaires d'offre de service, gestionnaires insertion et orientation RSA, assistants et agents administratifs) chargée de l'accueil, de l'information, de l'orientation de tous les usagers ainsi que du suivi administratif des dossiers ;
- une unité pluridisciplinaire et polyvalente Évaluation, composée de travailleurs sociaux, de psychologues, de puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture, de médecins... chargée d'assurer toutes les primo-évaluations des mineurs et des majeurs afin de détecter les fragilités des personnes vulnérables dans leur globalité et leur environnement ;
- une unité pluridisciplinaire et polyvalente Accompagnement et Suivi du public, composée de travailleurs sociaux, de psychologues, de puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture, de médecins, de sages-femmes... est chargée de mener les suivis et accompagnements sociaux et médico-sociaux des usagers et des familles.

## Déploiement de Qwant au sein des sites départementaux

En complément du déploiement de Qwant dans les collèges, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, soucieux de la protection des données des usagers et des agents, ont **déployé fin janvier 2019 le moteur de recherche français Qwant sur l'ensemble des postes informatiques des sites départementaux.**

Face à la recrudescence des attaques virtuelles et suite au renforcement du Règlement général sur la protection des données (RGPD), les deux collectivités ont fait ce choix pour les 8 000 ordinateurs de leurs agents (5 000 postes pour les Hauts-de-Seine et 3 000 pour les Yvelines).

**Qwant propose une offre éthique et sécurisée** aux collectivités qui souhaitent s'engager sur **la protection des données personnelles** de leurs organisations et pour leurs administrés : environnement de recherche sécurisé, respect de la vie privée des utilisateurs, résultats neutres, pas de ciblage publicitaire, pas d'historique de recherches, les requêtes et les adresses IP sont chiffrées et les serveurs, sécurisés, sont situés en France.



Signature du protocole d'accord entre les Départements et Qwant le 13 février 2019



## 3+ Université du management

L'ambition de « Vision'ère », projet managérial de modernisation de l'administration initié en 2015, est d'**inscrire plus encore l'administration dans une culture innovante, collaborative, favorisant le développement de compétences**, lui permettant d'être pleinement à même de **répondre aux enjeux institutionnels forts et surtout de développer des politiques publiques de qualité pour les Alto-Séquanais**. Cette démarche d'innovation publique s'est poursuivie en 2019 avec des projets

visionnaire, pilote, animateur et développeur, identifiées dans le référentiel managérial élaboré en 2017 et 2018. **Deux promotions ont débuté en 2019 et 180 agents ont suivi 4 parcours de formation**, proposant chacun un socle commun, des modules par métier et des modules à la carte : « managers stratégiques », « managers de managers », « managers » et « prise de fonction ». Le bilan pédagogique sur les 6 premiers mois présente un niveau de satisfaction



Université du management le 16 septembre 2019

concrets dont la participation des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines à **la chaire ESSEC de l'innovation managériale** qui permettra de rester à la pointe de l'innovation, ou encore **le lancement de l'Université du management**. Celle-ci a pour vocation de permettre à tous les managers du Département, quel que soit leur niveau de responsabilité, d'être les premiers leviers de la transformation de la collectivité, en déployant les compétences de

globale des participants de 86 %. Une troisième promotion s'est ouverte en janvier 2020. Au total, ce sont **près de 450 managers qui seront formés sur une période de 2 ans**. En 2019, une identité visuelle, déclinée de celle du projet managérial, a été conçue ainsi que des supports de communication spécifiques : carnet de bord et trombinoscope de chaque promotion, reportages et interviews vidéos, animations.

## 4+ Marque employeur

Le projet de **marque employeur du Département des Hauts-de-Seine** a été engagé dès 2018. Il s'appuie sur **les valeurs de la collectivité : l'innovation, la proximité, l'épanouissement et les opportunités de carrière**. **5 grandes actions de communication** ont été mises en œuvre afin d'installer la marque puis d'en accroître la notoriété : la conception d'une identité visuelle mettant en valeur les agents et d'une charte graphique spécifique, la création d'un site dédié recrutement.hauts-de-seine.fr, le développement du compte LinkedIn Hauts-de-Seine, la mise à disposition des agents d'un kit marque employeur, le déploiement

d'une campagne de communication conséquente à l'automne 2019. **Les premiers résultats sont extrêmement positifs** : le Département met mieux en valeur la grande diversité des métiers exercés en son sein, le nombre de candidatures reçues croît systématiquement après le déploiement de chacune de ces actions et les candidats témoignent du rôle joué par la marque employeur dans leur motivation. Par ailleurs, **une marque employeur voirie Yvelines/Hauts-de-Seine** a été élaborée et déployée notamment via la page « La voirie recrute ! » sur le site epi78-92.fr



Campagne de communication sur la marque employeur



# + Les élus, les missions

## Le président du Conseil départemental

Georges Siffredi a été élu président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine le 25 mai 2020 suite au décès de Patrick Devedjian. Il est élu par les conseillers départementaux et son rôle est de fixer le cap de la politique départementale. Il représente le pouvoir exécutif ; il prépare, oriente et exécute les travaux de l'assemblée départementale et dirige les services administratifs.



Élection du Président Georges Siffredi le 25 mai 2020 à Paris La Défense Arena

## L'assemblée départementale

La nouvelle assemblée départementale est paritaire et se compose de 46 conseillers départementaux élus pour six ans au suffrage universel. Un binôme homme/femme représente chacun des 23 cantons que comptent désormais les Hauts-de-Seine. Ces élus de terrain définissent et votent les politiques départementales et le budget. Ils se réunissent en séance plénière au minimum quatre fois par an à l'initiative du président pour :

- les orientations budgétaires et le vote de décisions modificatives à l'automne ;
- le vote du budget primitif en fin d'année ;
- le vote des taux sur les prélèvements obligatoires avant le 31 mars ;
- le vote du compte administratif de l'année écoulée, la présentation du rapport d'activité et le vote de décisions modificatives avant l'été.

## La commission permanente

Cette représentation du Département se compose, dans les Hauts-de-Seine, de l'ensemble des conseillers départementaux. Elle se voit déléguer une partie des attributions de l'assemblée départementale, exception faite des questions budgétaires. Elle a pour mission d'assurer la continuité de l'action départementale entre chaque séance publique de l'assemblée.

## Les commissions organiques ou thématiques

Elles sont chargées d'étudier et de donner leur avis sur chaque projet de délibération soumis par le président du Conseil départemental.

## Composition de l'assemblée départementale

### PRÉSIDENT Georges Siffredi

### 13 VICE-PRÉSIDENTS

1<sup>er</sup> vice-président  
**Pierre-Christophe Baguet**  
Finances, budget et administration générale

2<sup>e</sup> vice-présidente  
**Marie-Pierre Limoge**  
Économie sociale et solidaire

3<sup>e</sup> vice-présidente  
**Marie-Laure Godin**  
Affaires sociales, solidarités et insertion

4<sup>e</sup> vice-président  
**Christian Dupuy**  
Culture

5<sup>e</sup> vice-présidente  
**Isabelle Debré**  
Transports et anciens combattants

6<sup>e</sup> vice-président  
**Yves Révillon**  
Environnement et patrimoine non scolaire

7<sup>e</sup> vice-présidente  
**Isabelle Caullery**  
Relations et coopération internationales, affaires européennes

8<sup>e</sup> vice-président  
**Paul Subrini**  
Nouvelles technologies, environnement numérique des collèges, commande publique et évaluation des politiques publiques

9<sup>e</sup> vice-présidente  
**Nicole Gouéta**  
Prévention et sécurité publique

10<sup>e</sup> vice-président  
**Denis Larghero**  
Attractivité du territoire

11<sup>e</sup> vice-présidente  
**Nathalie Léandri**  
Affaires et constructions scolaires

12<sup>e</sup> vice-président  
**Jean-Didier Berger**  
Voirie et voies navigables

13<sup>e</sup> vice-président  
**Rémi Muzeau**  
Politique de la ville et habitat

### CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

**Daniel Courtès**  
Conseiller départemental délégué aux sports

**Véronique Bergerol**  
Conseillère départementale déléguée aux personnes handicapées

**Nathalie Pitrou**  
Conseillère départementale déléguée à l'adoption

**Armelle Tilly**  
Conseillère départementale déléguée aux personnes âgées

**Rita Demblon-Pollet**  
Conseillère départementale déléguée à la famille

**Laurent Vastel**  
Conseiller départemental délégué au très haut débit et à l'open data

**Grégoire de la Roncière**  
Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement

**Josiane Fischer**  
Conseillère départementale déléguée aux enjeux métropolitains

**Jeanne Bécart**  
Conseillère départementale déléguée au personnel

**Aurélien Taquillain**  
Conseillère départementale déléguée au tourisme





## Les 23 cantons

### 1 ANTONY

Véronique Bergerol  
Jacques Legrand

### 2 ASNIÈRES-SUR-SEINE

Josiane Fischer  
André Mancipoz

### 3 BAGNEUX

Marie-Hélène Amiable  
Pierre Ouzoulias

### 4 BOULOGNE-BILLANCOURT-1

Pierre-Christophe Baguet  
Armelle Gendarme

### 5 BOULOGNE-BILLANCOURT-2

Marie-Laure Godin  
Grégoire De La Roncière

### 6 CHÂTENAY-MALABRY

Nathalie Léandri  
Georges Siffredi

### 7 CHÂTILLON

Anne-Christine Bataille  
Laurent Vastel

### 8 CLAMART

Jean-Didier Berger  
Isabelle Debré

### 9 CLICHY

Alice Le Moal  
Rémi Muzeau

### 10 COLOMBES-1

Nicole Gouéta  
Sébastien Perrotel

### 11 COLOMBES-2

Isabelle Caullery  
Yves Révillon

### 12 COURBEVOIE-1

Daniel Courtès  
Marie-Pierre Limoge

### 13 COURBEVOIE-2

Vincent Franchi  
Aurélie Taquillain

### 14 GENNEVILLIERS

Elsa Faucillon  
Gabriel Massou

### 15 ISSY-LES-MOULINEAUX

Nathalie Pitrou  
Paul Subrini

### 16 LEVALLOIS-PERRET

Frédérique Collet  
Arnaud de Courson

### 17 MEUDON

Denis Larghero  
Armelle Tilly

### 18 MONTROUGE

Catherine Picard  
Joaquim Timoteo

### 19 NANTERRE-1

Laureen Genthon  
Patrick Jarry

### 20 NANTERRE-2

Camille Bedin  
Christian Dupuy

### 21 NEUILLY-SUR-SEINE

Alexandra Fourcade  
Olivier Larmurier

### 22 RUEIL-MALMAISON

Rita Demblon-Pollet  
Yves Menel

### 23 SAINT-CLOUD

Jeanne Bécart  
Éric Berdoati





